

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1633 - 29 octobre 1999 - prix : 9F

Loi Aubry

PAS D'EMPLOIS,

MAIS CENT MILLIARDS

ET LES MAINS LIBRES

AU PATRONAT!



PAPON DEUX JOURS... ET CINQUANTE-CINQ ANS DE CAVALE

Leur société

- 4 - Le coup de colère des pompiers
- Caméra cachée et répression chez Thomson
- 5 - Editorial des bulletins d'entreprise
- Régularisation de tous les sans-papiers!
- Liberté pour Mumia Abu-Jamal
- 6 - Budget 2000: l'impôt épargne les plus riches
- 7 - 35 heures: le patronat gagnant à tous les coups
- Guéguerre franco-anglaise: l'art d'intoxiquer le consommateur
- 14 - Elf: la corruption institutionnalisée
- Vivendi: un profiteur mondial

Tribune

- 6 - Quelle suite au 16 octobre?

Dans le monde

- 8/9 - Argentine: le candidat péroniste battu, Menem désavoué
- Espagne: élections en Catalogne et grève générale dans la construction en Andalousie
- Mexique: la longue grève des étudiants de Mexico
- 16 - Antilles: l'agitation continue
- Tunisie: un régime policier

Dans les entreprises

- 10 - Banques: la convention collective sérieusement menacée
- Grève au centre de tri de Bordeaux et à Cézus-Jarrie
- 11 - HMR-Romainville: journée de grève pour le maintien des emplois
- Siemens: la loi Aubry et les cadres
- 12 - Fonderies du Poitou - Fonderie Montupet: exploitation et profits

Renault

- 13 - Renault Le Mans: débrayages contre l'éclatement du site
- Schweitzer interpellé par Arlette Laguiller

Lire

- 15 - L'enjeu congolais, l'Afrique Centrale après Mobutu, un livre de Colette Braeckman

Pour les autorités, tout est bien qui finit bien: la police française a agi avec célérité. Les renseignements généraux ont renseigné. Et comme les Suisses se sont débarrassés au plus vite de leur encombrant client, Papon a donc fini par loger entre les murs, sinon d'une prison, du moins d'un hôpital pénitentiaire français, après seulement deux jours de cavale. Jospin, Chevènement, Guigou et même Chirac peuvent désormais bomber le torse, et ne s'en sont pas privés.

Et même la liberté qui fut laissée à Papon par le tribunal de Bordeaux, au motif que l'accusé était vieux et malade, serait la marque d'un procès « irréprochable » selon Badinter, ancien Garde des Sceaux.

Irréprochable, vraiment? N'y a-t-il pas quand même quelque ombre au tableau?

Si l'on peut considérer comme inhumain de mettre un vieillard de près de 90 ans, en mauvaise santé de surcroît, en prison - encore qu'il le soit bien plus d'envoyer des jeunes et des moins jeunes dans des camps de la mort - cette « irréprochable » justice en est quelque peu responsable. Si, au lieu d'absoudre Papon, en 1945, pour les

crimes qu'on lui reproche aujourd'hui (complicité de crime contre l'humanité), elle l'avait alors condamné, l'administration pénitentiaire aurait pu coffrer un homme encore jeune de trente-cinq ans.

Dans ce cas, évidemment, Papon n'aurait pu mener la brillante carrière qui fut la sienne. Il n'aurait pas pu devenir préfet de police sous de Gaulle et être directement responsable de l'assassinat par ses services de plusieurs centaines d'Algériens le 17 octobre 1961. A Bordeaux, Papon n'était qu'un sous-fifre (secrétaire général de la Préfecture, mais pas préfet lui-même). Tandis qu'en 1961, c'est lui qui donnait ses ordres à la police. Mais dans ce dernier cas, l'irréprochable justice française n'a jamais évoqué ni de crime contre l'humanité ni même de crime tout court. Et Papon ne fut jamais inquiété pour cette affaire. Et pas davantage pour les matraquages mortels de dix manifestants du métro Charonne en février 1962. Si la justice l'avait alors poursuivi et condamné, ç'aurait été alors un homme dans la force de l'âge (un peu plus de cinquante ans) qui serait entré en prison.

Papon put donc enfin



Papon expliquant à un journal pourquoi il a refusé de se livrer, car lui n'a jamais cru en la justice « irréprochable »!

devenir ministre, sous Giscard. Une carrière irréprochable de grand serviteur de l'Etat, puisqu'il fut aussi PDG de Sud-Aviation.

Comme quoi celui que tout le monde condamne - et ça n'est pas nous qui le plaindrons - et montre du doigt, y compris ses anciens amis et complices politiques, a pu circuler librement, non seulement pour se rendre en Suisse faire une escapade qui s'est mal terminée pour lui, mais il a cir-

culé pendant des décennies dans les allées du pouvoir, sans que personne n'y trouve à redire. Bien au contraire, il a été couvert d'honneurs et généreuses prébendes. C'est que, parmi ses pairs, personne ne lui reprochait son passé, d'autant qu'il était loin d'être le seul à avoir sensiblement le même parcours, depuis Vichy jusqu'au ralliement aux régimes post-vichystes.

André VICTOR

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Loi Aubry

PAS D'EMPLOIS, MAIS CENT MILLIARDS

ET LES MAINS LIBRES AU PATRONAT

■ Le recul de Martine Aubry devant le chantage du MEDEF, menaçant de se retirer des organismes paritaires dans lesquels il siège, si l'on puise dans les budgets de la Sécurité sociale et de l'Unedic pour financer les 35 heures, a fait beaucoup jaser les commentateurs et réjouir les milieux patronaux. Il y a recul, c'est vrai, mais un recul tout symbolique. C'est peut-être un signe fort donné au patronat — un de plus —. Mais cela fait partie d'une comédie ente deux comparses.

Car le recul, le vrai, se situe à un tout autre niveau, et date de bien plus longtemps. Il n'est nullement question, en effet, d'abandonner le financement des 35 heures, tout juste d'aller chercher ailleurs l'argent nécessaire pour le faire. Le gouvernement prendrait désormais dans les fonds provenant de la taxe sur les alcools, destinés jusqu'alors à financer en partie les retraites, et sur la taxe imposée sur les heures supplémentaires. La belle affaire. Car quelle que soit l'origine de ces fonds, quel que soit le tour de passe-passe réalisé in extremis par Martine Aubry pour complaire au patronat, cela se réduit, comme à chaque fois, par un transfert de fonds de la poche des contribuables dans les coffres des patrons. La vraie reculade est là. Elle est inscrite dans la logique de la loi Aubry.

Car ce sont au bas mot autour de 65 milliards, qui tomberont dans l'escarcelle des patrons « au nom de l'aide aux 35 heures », selon les chiffres fournis par la presse financière afin de financer la mise en place des 35 heures, et plus de 100 milliards dans les années à venir. Ça n'est pas rien. D'autant que cela s'ajoute à d'autres faveurs à l'égard des riches et de leurs commis hauts de gamme. Ce n'est pas Jaffré, l'ex-PDG de Elf qui pourra dire le contraire.

C'est d'ailleurs la seule mesure concrète, chiffrable, concernant la prochaine loi sur les 35 heures. Pour ce qu'il adviendra aux salariés, la seule certitude, c'est qu'ils seront exploités dans des conditions plus dures, pour

des salaires qui resteront bloqués. Martine Aubry a beau répéter que dans cette opération, il s'agirait du « donnant-donnant », qu'il y aurait échange, équilibre ; on voit bien à qui on donne, et généreusement : aux patrons ; on voit du même coup à qui on s'en prend : aux travailleurs. Et durement.

Quel que soit l'angle sous lequel on examine cette seconde loi Aubry, on n'y trouve rien, absolument rien qui puisse y être considéré comme un avantage pour les salariés. Même pas la garantie d'avoir une semaine de travail moins pénible, car rien n'y impose que les horaires quotidiens et hebdomadaires soient réduits, puisque la baisse des horaires s'effectuera, dans nombre de cas, par l'ajout variable selon les entreprises de jours de congés supplémentaires, dont la plupart seront à prendre au gré du patron. A cela s'ajoute la flexibilité et l'annualisation qui feront que les 35 heures hebdomadaires ne seront qu'une moyenne qui permettra aux patrons de faire travailler chaque semaine dans une fourchette allant de 0 à 45 heures, voire plus. Là encore, cela se fera en fonction des besoins de la production, donc au gré des patrons.

Quant à la création d'emplois, prétexte, rappelons-le, de la mise en place des lois Aubry, personne n'ose plus guère en parler. Parce qu'aucune contrainte ne s'impose aux patrons en contrepartie de l'argent qu'ils percevront au titre de la loi. Ce n'est pas la dérisoire clause, introduite au dernier moment, qui demanderait aux patrons de s'engager dans la négociation pour la réduction à 35 heures, ou même qu'il suffira qu'ils aient montré la volonté d'en discuter « sérieusement » que l'on peut considérer comme une contrainte. D'autant que cette clause ne concerne pas des embauches, mais le

nombre, plus ou moins grand de suppressions d'emplois.

En fait la loi Aubry n'est pas destinée, quoi qu'elle dise elle-même, relayée par des comparses complaisants, à créer des emplois, puisqu'elle a pour objectif de mieux rentabiliser le travail existant au travers de la flexibilité et de l'annualisation. Cela se traduira par la détérioration des conditions de travail de ceux qui en ont, qui devront travailler plus, avec le même effectif, ou même avec des effectifs réduits. Et si la durée du travail est réduite pour certains d'entre eux, ce sera pour assurer la même production dans un laps de temps plus court.

La reculade du gouvernement devant la grogne factice du patronat n'est donc qu'une ridicule péripétie.

Pourtant la réduction du temps de travail, une vraie réduction est à l'ordre du jour, afin de diminuer la peine des femmes et des hommes durement exploités par les capitalistes. C'est une impérieuse nécessité de partager le travail entre tous, sans réduire les salaires. Mais pour cela, il faut que se manifeste une volonté puissante de prendre sur les richesses des patrons, au lieu de leur accorder des dizaines de milliards pour diminuer les emplois et du même coup accroître leurs immenses richesses. Ça n'est pas la voie que prennent les Jospin, Strauss-Kahn et autre Aubry. La classe ouvrière, collectivement, à les moyens de l'imposer.

La prochaine réunion du **CERCLE LÉON TROTSKY**

aura pour thème :
LES PARTIS COMMUNISTES AUJOURD'HUI

Vendredi 5 novembre
à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F



COUP DE COLÈRE DES POMPIERS

Plusieurs milliers de pompiers professionnels ont manifesté jeudi dernier à Paris. La manifestation devait se diriger vers le siège de la Direction de la Sécurité Civile (DSC). Mais, devant le refus des responsables de la DSC comme du gouvernement de recevoir les représentants des manifestants, plusieurs milliers d'entre eux sont partis bloquer le périphérique parisien, brûlant pneus et palettes. Pendant plusieurs heures, manifestants et CRS se sont fait face, créant un énorme embouteillage bloquant une partie de la capitale.

Les raisons de la colère des pompiers sont multiples. Le nombre de leurs interventions ne cessant d'augmenter et les effectifs n'étant pas à la hausse, ils ont vu ces dernières années leurs conditions de travail devenir plus difficiles. On comprend d'autant mieux leur colère qu'au moment où le gouvernement parle de réduction de temps de travail, leur horaire hebdomadaire avoisine les 56 heures en moyenne.

De plus, malgré les dangers auxquels ils sont confrontés, leur profession n'est toujours pas classée dans la catégorie des métiers dangereux, ce qui leur permettrait de partir à la retraite à partir de 50 ans. Il s'agit là d'une ancienne revendication des pompiers que Chevènement lui-même avait remise à l'ordre du jour au moment de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, au

cours de laquelle un pompier âgé de 54 ans était mort, à un an de sa retraite. Chevènement avait alors promis de discuter de ce problème mais, comme d'habitude, on en était resté à l'effet d'annonce.

Une autre raison du mécontentement des pompiers concerne la loi dite «départementalisation des services de secours et d'incendie», votée par la droite en mai 1996 et en cours d'application. Cette loi, qui transfère la gestion de ces services de l'échelon communal à l'échelon départemental, est censée harmoniser la situation des pompiers, en particulier en ce qui concerne les rémunérations (qui variaient d'une commune à l'autre), et donner aussi plus de moyens. Mais déplacer les problèmes n'est évidemment pas une façon de les résoudre, et là où la réforme a été appliquée la situation ne s'est guère améliorée. Les disparités au niveau des primes, des conditions de logement ou du temps de travail existent toujours d'un département à l'autre, ou au sein d'un même département. De plus, ces modifications se sont bien souvent faites sans que les principaux intéressés, les pompiers, soient tenus au courant et puissent donc discuter de ce qui allait changer.

Un mouvement avait déjà démarré dans divers départements il y a plusieurs mois sur le problème du temps de travail et sur les rémunérations. Le gouvernement espérait sans doute que la protestation reste éparpillée et que les différentes collectivités territoriales se débrouillent avec le problème. Mais les pompiers ont dépassé les divisions administratives artificielles et ont été demander des comptes directement au gouvernement. Ce qu'ils réclament maintenant – la retraite à partir de 50 ans ainsi que la définition

d'un temps de travail commun à tous – concerne l'ensemble des 27 000 pompiers professionnels et rassemble tout le monde.

Pour le moment, le gouvernement continue à jouer la montre et n'a proposé qu'un rendez-vous à Matignon début novembre. Mais, vu l'ampleur de la manifestation de jeudi, il aurait tort de trop supposer que la colère des pompiers ne serait qu'un feu de paille.

LE MOUVEMENT CHEZ LES POMPIERS DE CREIL

La manifestation a été très suivie, là comme ailleurs. Plus de la moitié des pompiers du centre sont montés à Paris. «Il y avait de l'ambiance: tambours, pétards etc. et les gens nous applaudissaient», racontent les responsables syndicaux. Au moment du blocage du périphérique, tous ont été frappés par l'attitude des automobilistes qui, contrairement à ce qu'ont raconté les médias, n'ont pas été hostiles. «Les gens sont descendus de leurs voitures et on a discuté ensemble. C'était très sympa.»

Sur le centre de Creil, les interventions à effectuer ont doublé en six ans, alors que l'effectif n'a quasiment pas augmenté. Du coup, les gardes, qui sont de 48h à 72h d'affilée (selon le grade), sont loin d'être de tout repos. De plus, les interventions sont devenues souvent plus difficiles, physiquement mais aussi psychologiquement. Et la fatigue est ressentie d'autant plus que l'âge moyen des pompiers est maintenant de 40 ans. «Il y a eu plein de jeunes embauchés il y a 16 ans, mais depuis c'est au compte-gouttes», raconte un pompier qui rajoute que «le gouvernement n'a pas intérêt à jouer au malin, car on reviendra à Paris et ça risque de chauffer vraiment».

Paul BARRAL

CAMÉRA CACHÉE ET RÉPRESSION CHEZ THOMSON

La CGT vient de révéler les méthodes de la direction de Thomson Daimler Aerospace, établissement de 520 salariés qui fabrique de l'armement à la Ferté-Saint-Aubin dans le Loiret.

En juillet dernier, une déléguée du personnel ainsi que les autres militants de la CGT découvrent qu'il y a une caméra cachée dans le lampadaire installé depuis plusieurs mois à proximité du local syndical. Ils en font part à l'inspection du travail qui, venue sur place le 21 juillet, constate l'existence d'un dispositif à l'efficacité redoutable, puisque la caméra, guidée depuis le poste de garde, possède un objectif suffisamment puissant pour permettre «de lire, à l'intérieur du local, un gros titre de journal». C'est ce qu'écrit l'inspectrice du travail dans une lettre au directeur de l'entreprise. En conséquence, elle demande l'enlèvement de la caméra.

Jusqu'à maintenant, la direction a refusé de le faire, invoquant des raisons de sécurité sur le site. En revanche elle a proposé que les locaux syndicaux déménagent dans des garages éloignés. Son arrogance ne s'est d'ailleurs pas arrêtée là, puisque le 13 octobre elle a convoqué pour un «entretien préalable à un licenciement» une déléguée

syndicale de la CGT à laquelle elle reproche d'avoir «pris et divulgué à la presse des photos, dont la publication est de nature à mettre en péril le secret-défense et la sécurité de l'entreprise». Cette même déléguée avait déjà fait l'objet d'une première tentative de licenciement en 1993 pour raisons économiques, et d'une seconde en 1994. C'est dire l'acharnement de cette direction appartenant, non pas à une petite PME, mais à un des plus grands groupes français, qui ne se prive pas néanmoins de recourir à des méthodes de flicage et à de grossières pratiques antisyndicales.

Ainsi, cette autre mesquinerie: les syndicats sont contraints de distribuer leurs tracts sur un emplacement minuscule, dessiné au sol, à l'entrée de l'entreprise, toujours au nom de ces prétendues raisons de sécurité.

Lorsque la CGT dénonce la répression exercée par la direction, ce n'est évidemment pas par obsession du complot.

Alors, dans un souci de sécurité, ne serait-il pas nécessaire et urgent de mettre à l'isolement ces dirigeants d'entreprise, manifestement atteints par une parano dangereuse?

Annie ROLIN

Futuroscope

TROP JUTEUX POUR RESTER PUBLIC

À Poitiers, le Futuroscope, qui devrait recevoir cette année 2,5 millions de visiteurs, est en passe d'être vendu. Alors que, depuis sa création en 1987, les installations ont été financées avec les deniers publics – ceux du Conseil général de la Vienne entre autres – pour 1,7 milliard de francs, son exploitation devrait désormais profiter à un gestionnaire de parcs de loisirs, puisqu'elle s'avère hautement rentable. René Monory, le président du

Conseil général, a fait savoir qu'il aurait préféré que l'acquéreur soit français et qu'il ne souhaitait pas la candidature de fonds de pensions américains «qui viendraient exclusivement gagner de l'argent».

Comme si l'objectif d'un repreneur n'était pas, quelle que soit la nationalité affichée, de gagner de l'argent en profitant des investissements publics déjà réalisés!

J.S.

DIS-NOUS QUI TU PROTÈGES, NOUS TE DIRONS QUI TU ES!

Éditorial des
bulletins
d'entreprises du
25 octobre 1999

Le journal *Le Monde*, daté du 24 octobre, a révélé comment depuis des années les dirigeants d'Elf arrosaient abondamment les chefs d'État d'un certain nombre de pays africains possédant des gisements de pétrole, pour s'assurer de leur coopération. A commencer par le président du Gabon, Omar Bongo. Dans les comptes d'Elf, ces sommes étaient discrètement qualifiées de « commissions ».

Ces chefs d'État-là ne sont d'aucune façon des « démocrates ». Ce sont des dictateurs qui n'hésitent pas, pour faire régner leur loi, et celle des puissances impérialistes dont ils sont les valets, à recourir à la terreur policière. Mais cela ne gênait pas les dirigeants d'Elf. C'est même pour cela qu'ils les payaient grassement. Et peu leur importait que ces chefs d'État, qui règnent sur des populations misérables, aient ainsi construit des fortunes personnelles considérables, si cela permettait aux gros actionnaires d'Elf de s'enrichir eux aussi.

Et Elf n'est qu'un exemple, que des enquêtes judiciaires récentes viennent de sortir – un peu – de l'ombre. Mais dans toutes les ex-colonies françaises, et depuis l'indépendance, c'est le même système qui règne. Sous de Gaulle, il y avait même à l'Élysée, en la personne de Foccart, un responsable en titre des affaires africaines, chargé de veiller, à coups de « commissions » de ce genre, d'opérations barbouzardes et d'interventions militaires, à la

stabilité politique de ces dictatures qui permettaient aux grandes sociétés françaises de prospérer. Les choses sont devenues plus discrètes, mais pour l'essentiel le système demeure.

Alors, quelques politiciens hypocrites peuvent bien prendre l'air choqué parce que Jospin et Chirac ont réservé une réception exceptionnelle au président chinois. Le chef de l'État et son Premier ministre n'ont fait qu'observer avec la Chine la même attitude « réaliste » que celle qui est la leur vis-à-vis des dictatures africaines. Sauf que lorsqu'il s'agit du Gabon ou du Congo, on entend encore beaucoup moins de protestations.

Mais pour les hommes d'affaires français et les gouvernants à leur service, le profit passe avant tout. Nous en savons quelque chose, pour avoir vu depuis des années les uns supprimer avec l'aide des autres des millions d'emplois, pour augmenter encore les profits des entreprises, c'est-à-dire des gros actionnaires.

La seule manière de s'opposer à ces agissements des capitalistes, ce serait d'imposer la suppression du secret commercial, la suppression du secret bancaire, afin que chaque salarié, chaque employé puisse informer l'ensemble des travailleurs de ce qu'il a pu observer autour de lui.

Les capitalistes prétendent toujours qu'ils ne peuvent pas satisfaire les revendications des travailleurs parce qu'ils n'en ont pas les moyens, qu'ils

licencient parce qu'ils y sont économiquement obligés. Mais ils se gardent bien d'ouvrir leurs livres de comptes, afin que chacun puisse vérifier d'où vient l'argent et où il va.

Mais tout cela, les salariés peuvent le savoir, et ils pourraient en informer toute la population si la loi ne protégeait pas les patrons de leur curiosité. Il a fallu à la justice des années d'enquête pour que quelques lumières soient jetées sur la manière dont Elf arrosait les chefs d'États africains. Mais il y avait certainement au sein de la société des dizaines d'employés qui connaissaient chacun quelques éléments de la vérité, et qui auraient pu très vite reconstituer le puzzle, si on leur en avait donné les moyens.

Alors bien sûr, on ne peut pas compter sur le gouvernement pour abolir de lui-même toute cette législation qui couvre les agissements des gros capitalistes d'un voile opaque. Mais cela ne veut pas dire que le monde du travail soit désarmé, car les droits qui lui sont reconnus sont avant tout une question de rapport de force, et un rapport de force, cela peut se modifier.

Et c'est précisément à renverser le rapport de force entre le patronat et les travailleurs au bénéfice de ces derniers que tous les militants de la classe ouvrière doivent s'atteler dans la période qui vient, s'ils ne veulent pas voir les travailleurs continuer à faire éternellement les frais du système.

Plus que jamais! LIBERTÉ POUR MUMIA ABU JAMAL!

Mardi soir 26 octobre a été connue la décision du juge fédéral William Yohn de reporter l'exécution de Mumia Abu Jamal, ancien journaliste et militant des Panthères Noires, condamné à mort en 1983 à Philadelphie pour le meurtre, qu'il a toujours nié, d'un policier blanc le 9 décembre 1981.

L'exécution par injection mortelle programmée pour le 2 décembre n'aura donc pas lieu et Mumia Abu Jamal bénéficie d'un sursis de plusieurs mois qui pourrait encore se prolonger si ses avocats parviennent à obtenir la révision du procès.

C'est dire que si les échéances sont ajournées, tout n'est pas gagné. Car il faut imposer non seulement la révision du procès de Mumia Abu Jamal, mais aussi sa libération et l'établissement de son innocence.

Le juge Yohn prévoit de s'atteler rapidement à la lecture des requêtes des avocats qui font état dans un dossier de 150 pages de 29 violations des droits constitutionnels du condamné. Les avocats réaffirment que des « preuves convaincantes » de l'innocence de

Mumia Abu Jamal ont été ignorées jusque-là par les tribunaux et maintiennent que Mumia Abu Jamal a été victime de discrimination raciale.

Différentes procédures sont désormais possibles dont la plus décisive serait l'ouverture d'un nouveau procès, perspective qu'avait repoussée la Cour suprême des États-Unis, le 4 octobre dernier. Aujourd'hui il est du ressort du juge Yohn d'imposer cette révision et tous les mouvements qui soutiennent Mumia Abu Jamal estiment que l'ampleur des manifestations de soutien pèseront pour imposer cette révision.

Mumia Abu Jamal aurait dû être exécuté en 1995, mais une semaine avant l'exécution une suspension avait été décidée précisément à cause de l'ampleur que prenaient alors les mouvements de protestation. Il faut à nouveau arracher Mumia Abu Jamal à la mort et obtenir non seulement qu'il puisse prouver son innocence mais qu'il recouvre enfin la liberté après 17 ans d'emprisonnement arbitraire, vivant la véritable torture que constitue la menace continue d'une exécution capitale.

IL FAUT LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS

Depuis maintenant plus d'un mois des travailleurs sans papiers de Seine-Saint-Denis occupent l'ancienne Trésorerie de Saint-Denis tandis que six d'entre eux ont décidé de mener une grève de la faim. Ces hommes et ces femmes se sont adressés à différentes reprises à la Préfecture de Seine-Saint-Denis, en particulier pour demander dans un premier temps la révision des dossiers de 49 sans-papiers. Or si le secrétaire du préfet leur avait répondu le 13 septembre que ces dossiers seraient réexaminés, aucune réponse ne leur est parvenue pendant plusieurs semaines. Mercredi 27 octobre, des représentants des « médiateurs » ont bien été reçus par le préfet. Mais le préfet a précisé que la régularisation des 49 n'était pas envisagée, que quelques cas seraient examinés mais sans préciser les critères. De toute façon, le préfet imposait la « suspension » de la grève de la faim avant de poursuivre toute discussion. C'est dire qu'au moment où Chevènement donne des ordres de fermeté, le

préfet n'entend pas tergiverser. Et qu'il faut montrer largement notre indignation devant la politique injuste et inhumaine menée par Jospin et Chevènement.

C'est chaque jour que des sans-papiers passent en procès pour manque de papiers, puis sont emprisonnés, voire expulsés. Et c'est inacceptable. Romain Binazon qui passe en appel le 29 octobre 1999 à 9 heures devant la 12^e cour d'appel de Paris est un exemple de ces travailleurs sans papiers dont les autorités voudraient briser la combativité afin de démontrer aux autres qu'il est inutile de continuer de chercher à obtenir la régularisation qu'on leur a refusée. Dans la seule Seine-Saint-Denis 13 000 sans-papiers ont été déboutés. Plus de 70 000 dans toute la France. Or ces hommes, ces femmes sont des travailleurs qui vivent en France depuis des années. Ils y ont leur famille, leurs enfants et leurs amis. La régularisation de leur situation est une nécessité. Et nous sommes solidaires de leur combat pour obtenir le droit de vivre librement parmi nous.

UN TOIT POUR LES SANS-LOGIS

Lundi 25 octobre, le comité des sans-logis de Paris a organisé une conférence de presse depuis les bureaux de M. Tiberi, au balcon de la mairie du 5^e arrondissement de Paris.

Pisté par une dizaine de policiers en civil depuis un pré- rendez-vous, les manifestants ont été bloqués à l'entrée de la mairie par les CRS arrivés en catastrophe, mais une partie d'entre eux passant par une entrée de service ont pu monter dans les bureaux du maire qui au même moment tenait la séance d'orientation budgétaire de Paris à l'Hôtel-de-Ville.

Aux journalistes de la presse écrite et à FR3, les militants de l'association, des élus du Conseil régional du PCF et de LO ainsi que des conseillers de Paris des Verts et du MDC, ont fait entendre les revendications des sans-logis à l'approche de l'hiver. Ils ont dénoncé le manque de lits d'hébergement d'urgence, la saturation du numéro d'urgence 115 et cela malgré les promesses suites aux drames de l'hiver dernier, l'absence de mesures de réquisition des logements et bureaux vides appartenants aux grandes banques et assurances et l'ab-

sence d'un programme de construction de logements très sociaux.

Ces milliers de sans-abri dans toutes les grandes villes sont le produit du chômage de masse, de la misère engendrée par les suppressions d'emplois dans toutes les entreprises et les services publics.

Après trois heures d'occupation et après avoir obtenu des rendez-vous avec le directeur de l'Action sociale de la ville de Paris et la directrice de la DASS, les manifestants du Comité des sans-logis sont sortis en scandant : « Un toit, c'est un droit ».

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

QUELLE SUITE AU 16 OCTOBRE?

Les dirigeants du Parti Communiste ont manifesté le 16... et voté la loi Aubry le 19.

Mauvais début pour qui, comme Robert Hue, prétend vouloir continuer à regrouper autour de lui le « mouvement populaire ».

Et pourtant il est indispensable que la manifestation du 16 octobre qui a été un succès par le nombre de manifestants que le PC comme l'extrême gauche ont réussi à mobiliser, ait des suites. Mais lesquelles? Avec quelles perspectives?

Il faut un plan de mobilisation de l'ensemble du monde du travail.

D'abord sur des objectifs clairs, qui permettent aux travailleurs de tous les secteurs économiques de s'unir contre les attaques actuelles du patronat comme du gouvernement: contre l'application de la loi Aubry qui légalise et impose la flexibilité au profit du patronat; pour imposer des mesures coercitives comme l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits; pour l'utilisation des centaines de milliards de subventions destinés au patronat à la création massive d'emplois dans les services publics.

Ensuite selon des modalités qui permettent aux militants politiques et syndicaux, aux travailleurs combattifs, de rassembler leurs forces, de mesurer les étapes de la mobilisation, d'unifier le mécontentement et de faire converger les différentes luttes défensives qui se déroulent au fil des mois, éparpillées, éclatées, cloisonnées, en une lutte d'ensemble offensive.

La prochaine étape pourrait être, oui, une nouvelle journée de manifestations dans toutes les villes du pays sur les objectifs précédents, avec appel des organisations syndicales à une grève interprofessionnelle de 24 heures. Après tout, le conflit de l'hiver 1995, contre le plan Juppé, avait été précédé par une campagne des principales organisations syndicales sur les retraites et la sécurité sociale et plusieurs journées d'actions réussies. Ce qui avait été possible contre un gouvernement de droite ne le serait-il pas quand c'est la gauche qui mène la même politique?

La classe ouvrière a plus que jamais besoin d'un véritable plan de mobilisation pour reprendre confiance en elle-même, en son unité, en sa force. Mais c'est pourquoi de telles initiatives doivent s'adresser autant aux travailleurs du secteur privé qu'aux salariés de l'Etat, travailleurs des hôpitaux, des transports, de La Poste... Autant aux travailleurs à statut précaire, qu'aux autres. Autant aux travailleurs qui sont contraints de se défendre, dans leur entreprise, contre les applications des lois Aubry, qu'à ceux qui veulent faire obstacle à des plans de licenciements et de réduction d'effectifs.

Bien sûr, une telle journée de manifestations n'aurait de sens que si elle visait à mobiliser au-delà des 50 000 militants venus manifester à Paris le 16 octobre.

Cela suppose d'abord de ne pas tergiverser sur les objectifs. Ce n'est pas le double langage du Parti Communiste disant lutter pour l'emploi dans la rue tout en annonçant qu'il va voter une loi pro-patronale qui désarmera les préventions de bon nombre de militants, à commencer par

celles des militants et sympathisants communistes qui ne sont pas venus le 16 octobre précisément à cause de cela. A moins que ces mêmes militants, plutôt que de s'en tenir à leur réserve amère et silencieuse, se décident à l'avenir, aux côtés de l'extrême gauche, à donner le ton qui convient à une telle mobilisation. Et il n'est pas forcément besoin d'être toujours majoritaire pour donner le ton. 5 000 manifestants aux slogans clairs et déterminés, traduisant les sentiments de la plupart des travailleurs y compris contre les mesures gouvernementales, peuvent avoir plus d'échos que 40 000 reprenant mollement de vagues rengaines, plus d'échos au-delà des manifestants comme auprès de l'ensemble des manifestants eux-mêmes.

Cela suppose ensuite un certain type de préparation. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour déclencher une lutte d'ensemble. Ni même pour réussir une journée de manifestations dans tout le pays. Le rassemblement des forces militantes du mouvement ouvrier en vue d'une lutte d'ensemble, autrement dit la constitution d'un front uni de la classe ouvrière, cela se prépare. Cela suppose aussi la constitution d'organes militants unitaires visant les mêmes objectifs précis. Aujourd'hui, dans ce pays, pas une ville, pas une région, qui, l'année écoulée, n'ait connu différents mouvements souvent confidentiels, parfois moins, mais qui tous se sont épuisés les uns après les autres contre des restructurations, la fermeture de services, un plan de licenciements, l'application des 35 heures, et cela dans les différents secteurs économiques: l'hôpital, la grosse entreprise d'appareils ménagers, les sous-traitants de la restauration, du nettoyage, de l'automobile... la grande distribution, les transports publics ou privés, une école ou un lycée... Mais pas de liens militants, pas de contacts, aucune concertation à l'occasion de ces mouvements. Tous ont les mêmes problèmes, et tous sont isolés.

Une mobilisation nationale? Au niveau de chaque région? Cela peut aussi s'organiser à partir de comités unitaires contre les licenciements, les suppressions d'effectifs et la flexibilité. Unitaires en ce qu'ils unissent les travailleurs des différentes entreprises et les militants ouvriers de toute appartenance syndicale et politique. Des comités qui centralisent les informations et les rendent publics, et centralisent également les protestations, voire les ripostes.

Voilà à quoi peut ressembler les différents volets d'un plan de mobilisation ouvrier. Pour que la classe ouvrière redonne à nouveau la mesure de sa combativité, il faut que ses militants sortent de leur propre isolement, de leur propre manque de perspectives et commencent à constituer les organes de front unique pour un plan d'urgence en faveur de la classe ouvrière. Les militants, ils existent. On l'a vu le 16 octobre à Paris. Or il sont cinq ou dix fois plus nombreux sur l'ensemble du pays. De quoi reconstituer les réseaux militants qui redonnent enfin le moral aux travailleurs.

B.R.

Leur société

Budget 2000

L'IMPÔT ÉPARGNE LES PLUS RICHES

La discussion du projet de budget de l'Etat pour l'année 2000 a abouti à l'adoption de diverses dispositions fiscales. Entre celles qui concernent les entreprises et celles qui concernent les ménages, la balance est loin d'être égale et « l'équilibre du budget » penche nettement, cette fois encore, en faveur des plus riches.

Parmi les mesures qui peuvent en tant soit peu bénéficier aux familles populaires, il faut bien fouiller pour trouver autre chose que des bricoles ou même de simples promesses.

Par exemple, la taxe d'habitation, taxe qui est payée par tous ceux qui ont un toit sur la tête, ce qui n'est quand même pas un luxe. Son montant maximum devrait être ramené, en 2000, de 1 500 à 1 200 F pour les familles dont le revenu imposable par part ne dépasse pas 25 200 F. A un tel niveau de revenu, il est évident qu'il s'agit de familles pauvres. Quant au prolongement de l'exonération de la taxe d'habitation pendant un an pour les RMistes qui retrouvent un travail, évoqué dans ce projet, c'est heureux pour ceux qui seraient concernés par cette mesure, mais cela reste peu de chose.

Dans le domaine du logement également, alors que les loyers augmentent, et parfois de façon assez importante, les mesures d'allègement proposées restent modestes. Le droit de bail payé par les locataires serait supprimé dès janvier 2000, mais seulement pour ceux qui payent moins de 36 000 F de loyers annuels.

En regard, les projets concernant les entreprises et les revenus les plus élevés apparaissent beaucoup plus généreux. L'impôt de solidarité sur la fortune épargnera toujours les biens professionnels et les oeuvres d'art. Strauss-Kahn et le gouvernement y ont particulièrement veillé, s'opposant avec fermeté à toute proposition émanant du PCF, voire d'élus du PS même, qui aille vers un léger renforcement de l'imposition sur les biens des richards. Seul petit ajustement à la hausse proposé: le barème de l'ISF ne serait pas réévalué du niveau de l'inflation, ce qui de toute façon n'irait pas au-delà d'une mesure symbolique, l'inflation étant à peu près inexistante. Autre disposition: celle concernant les dirigeants, cadres et autres salariés de haut niveau licenciés, qui devraient être imposés sur la seule partie des indemnités de départ

dépassant 2,35 millions de francs, ce qui leur laisse quand même un pactole confortable net d'impôts. Et puis, en cas de décès d'un propriétaire d'entreprise, la base de calcul de la valeur de l'entreprise pour l'évaluation des droits de succession devrait être réduite de 50% sous certaines conditions.

A cela s'ajoute la réforme de la fiscalité des stock-options. Ces actions sont réservées à un certain nombre de hauts cadres et dirigeants de sociétés, à qui elles sont proposées à des tarifs préférentiels, et sont payées seulement au moment de leur vente avec, bien sûr, une très confortable plus-value. Après qu'une partie des députés socialistes a fait mine, là encore, de vouloir durcir un peu leur imposition en portant de 26 à 50% la taxation des plus-values dépassant 500 000 F à compter du 1er janvier 1999 (donc avec effet rétroactif), c'est Dominique Strauss-Kahn, encore une fois, qui a refusé. Sous prétexte de ne rien faire dans la précipitation, le ministre des Finances a repoussé la proposition, annonçant qu'une véritable réforme du régime fiscal des stock-options aurait lieu pour 2000, parce qu'alors on pourrait mettre au point une taxation progressive, en fonction de la durée pendant laquelle les actions auraient été conservées par leur porteur ainsi qu'en fonction du montant des plus-values réalisées. La pratique proprement scandaleuse des stock-options, qui a permis – il faut le rappeler – à l'ex-patron d'Elf, Philippe Jaffré, de partir avec 200 millions de francs en poche nets d'impôts, a encore de beaux jours devant elle, grâce à ce gouvernement prétendument socialiste. Et les pactoles réservés à de tels hauts dirigeants ne sont pas près de se tarir.

Lever l'impôt sur les petits et à peine écorner les fortunes des plus riches, voilà à quoi ressemble la fiscalité prévue par ce budget pour l'année 2000. Les ministres socialistes tiennent à prouver qu'ils n'ont pas l'intention de contrarier les plus riches, même quand ils déclament, devant les télévisions, que parfois ces riches exagèrent. Mais pourquoi se gêneraient-ils, puisque non seulement le gouvernement leur laisse les mains libres, mais encore les encourage?

Lucienne PLAIN

Financement des 35 heures **LE PATRONAT GAGNANT À TOUS LES COUPS**

«Lionel Jospin recule sur le financement des 35 heures» titrait le quotidien *Les Echos* mardi 28 octobre, au lendemain de l'annonce par Martine Aubry de l'abandon officiel du projet gouvernemental de ponctionner les budgets de la Sécurité sociale et de l'Unedic pour financer les allègements de charges sociales en faveur des patrons dans le cadre de sa loi sur les 35 heures.

Mais ce «recul» est tout relatif car le financement se fera entre autres, à hauteur de 5,6 milliards, par le détournement de la partie de la taxe sur les alcools qui devait servir à la Sécurité sociale pour le paiement des futures retraites.

Depuis le début d'ailleurs, les dés sont pipés dans ce prétendu bras de fer qui opposerait gouvernement et patronat. Ce dernier a le culot de protester contre le pillage des caisses de l'Unedic et de la Sécurité sociale alors qu'il en est, dans cette affaire comme pour toutes les baisses de charges, le seul et unique bénéficiaire.

Notons d'ailleurs que quand on dit «payées par les patrons» à propos des charges sociales, c'est un abus de langage. En réalité ce n'est que du salaire différé pris sur la part des salariés, les patrons répercutant, eux, automatiquement le coût des dites charges sociales dans leurs prix. Mais quand les salariés voient leur salaire amputé, bizarrement personne ne proteste ni à droite, ni à gauche, ni bien sûr chez les patrons.

Quant au pillage opéré par les gouvernements sur les caisses, tant de Sécurité sociale que de retraites, alimentées par les salariés c'est une politique constante de tous les gouvernements. Il est fréquent de faire supporter à la Sécurité sociale ce qui relèverait du budget de l'Etat. Sans parler de la formation des médecins, bien des mesures, dites sociales, annoncées sont en réalité totalement financées sur le

budget de la Sécurité sociale. Ce gouvernement, comme les autres, qui «s'horripile» de son déficit ne lésine pas à puiser dans le budget de la Sécurité sociale, d'autant que ce budget avoisine 1 800 milliards de francs, soit plus que le budget de l'Etat.

Enfin il faut rappeler, à ce propos que l'organisme, qui coordonne toutes les caisses de retraites complémentaires des salariés, a dénoncé, il y a quelques mois, les impayés accumulés par tous les gouvernements à propos de préretraites FNE. Ces impayés se montent à 50 milliards, qui auraient dû être versés par l'Etat pour payer les cotisations de retraites complémentaires de tous les salariés mis en préretraites FNE. Or cela n'a jamais été fait. Cet argent manquant a donc été prélevé sur les cotisations des autres salariés.

Mais comment s'étonner des faux semblants qui accompagnent ces oppositions de pacotille entre le gouvernement et le patronat quand on entend Martine Aubry déclarer, dimanche 24 octobre à France 2, que ce qu'elle reprochait au patronat aujourd'hui c'est, par le cynisme de ses prises de positions diverses, de risquer de mettre par terre tout le travail de propagande fait par la gauche depuis 1983, alors que la gauche avait réussi à faire comprendre que les intérêts des entreprises étaient ceux de tout le monde, et que quand celles-ci faisaient des bénéfices c'était bon pour tous. «Ma crainte, a-t-elle ajouté, c'est que demain tout cela soit remis en cause». La ministre du Travail reproche aux patrons de jouer contre eux-mêmes, alors que Martine Aubry s'est dépensée sans compter - c'est le cas de le dire - pour faire passer une législation patronale qui servirait aussi le pouvoir. Sont-ils bêtes ces patrons ! A moins que, par nature, ils se montrent tels qu'en eux-mêmes, sans aucune reconnaissance pour leurs larbins.

Paul SOREL

La grenouille française et le bœuf britannique



L'ART D'INTOXIQUER LE CONSOMMATEUR...

Le ministre français de l'Agriculture a reporté la rencontre avec son homologue anglais. Les conditions d'un «dialogue serein ne sont pas réunies», dit-il. Ils devaient se voir à l'occasion de la demi-finale de la Coupe du monde de rugby. Mais depuis quelque temps, sur le terrain de l'agro-alimentaire la mêlée fait rage de part et d'autre de la Manche, et elle menace même de dégénérer en véritable guerre commerciale : d'un côté, on assiste à un début de boycottage des produits français, tandis que, de l'autre, des organisations agricoles, telle la FNSEA, menacent de bloquer les camions britanniques au débouché du tunnel sous la Manche.

Alors que l'Union européenne vient de lever l'embargo décidé sur la viande britannique après l'affaire de la «vache folle», la France le maintient, provoquant la colère des milieux agricoles outre-Manche et de leurs relais auprès de l'opinion. Des chaînes de supermarchés y ont ainsi décidé de ne plus vendre ni de... gui de Noël ni de pain français et la presse populiste britannique a lancé une campagne chauvine sur le thème «Just say Non» («Il n'y a qu'à dire non»), appelant à refuser les produits français.

Dans l'opposition, le Parti Conservateur en a profité pour embarrasser le Premier ministre travailliste car Tony Blair vient de lancer une campagne pour l'adhésion de son pays à la zone Euro. Pour lui, le moment est mal venu de prêter le flanc à l'accusation démagogique de

brader les intérêts nationaux sur l'autel de l'Europe, voire d'abaisser le bœuf anglais devant la «grenouille» française, présentée comme fréquentant des mares boueuses. En effet, le Parti Conservateur vient d'appeler à interdire l'importation de la viande française, invoquant, pour cela, le rapport de l'Union européenne - plus diffusé ailleurs qu'ici, et pour cause ! - qui met en cause la production française de farines alimentaires animales comportant des «effluents douteux», en clair, des huiles de vidange, des eaux et boues de fosses septiques.

Après la vache folle anglaise, le poulet à la dioxine belge, voici la farine d'eaux usées française...

Ce rapport rappelle à point nommé qu'en matière de santé, quel que soit le pays concerné, le secteur capitaliste de l'agro-alimentaire se moque du consommateur comme de sa première intoxication alimentaire. Et les Etats, sous prétexte de protéger «leurs» consommateurs, se préoccupent bien moins de ces derniers que des intérêts de leurs propres producteurs, à commencer par les plus gros, les trusts de l'agro-alimentaire et de la distribution, lesquels, soit dit en passant, savent se jouer des embargos quand cela les arrange. On en a eu un petit aperçu lors de plusieurs scandales récents, de la commercialisation de poulets belges rebaptisés «bretons» par la firme Pic-Pic à la saisie de camions important de la viande anglaise «blanchie» par un

détour en Irlande, en Hollande ou en Belgique.

Ce qu'on met dans nos assiettes n'est ni reluisant ni rassurant, quel que soit le pays concerné, car partout où règne la loi du profit maximum, on peut s'attendre à ce que la tentation de transformer la boue en or soit plus forte que l'intérêt du consommateur.

Et si les campagnes cocardières intéressées sur la «qualité», dont on nous abreuve en ce moment, jouent de l'inquiétude légitime des consommateurs, elles visent aussi, sinon surtout, à nous faire oublier que ce sont les intérêts des grands groupes capitalistes que chaque Etat défend, y compris par des mesures protectionnistes à peine déguisées sous prétexte de santé publique. Europe ou pas, ce sont d'abord ses propres capitalistes que chaque Etat protège, dans l'agro-alimentaire comme ailleurs, en cherchant à leur offrir un marché national plus ou moins protégé et des débouchés toujours plus vastes à l'exportation, par exemple, en accusant les pays voisins de faire... ce que tout le monde fait. Et, pendant que certains font monter une sauce chauvine peu ragoutante, ils espèrent que l'on oubliera que, dans l'affaire de la vache folle, comme dans celles des boues usées ou du poulet à la dioxine, la justice de chaque pays comme de l'Union européenne s'est bien gardée d'inculper les grands groupes à l'origine de tels scandales. Les profits d'abord, et bon appétit...

Sylvain ROCHE

Argentine

LE PÉRONISTE BATTU, MENEM DÉSAVOUÉ

Avec 48,49% des voix, l'Alliance conduite par Fernando De la Rúa remporte l'élection présidentielle de ce dimanche 24 octobre, qui ramène un radical à la présidence de la République argentine.

Cette Alliance, qui réunit le parti radical (UCR) et le Frepaso (une coalition de centre-gauche), obtient plus de 8,7 millions de votes. Le parti péroniste (Parti Justicialiste) conduit par Eduardo Duhalde, avec 6,8 millions de voix, est donc battu.

Ce résultat constitue surtout un désaveu pour le régime de Menem, qui n'en continue pas moins à espérer pouvoir revenir à la présidence en 2003.

Si Menem a d'abord bénéficié de l'arrêt de l'hyperinflation qui avait donné l'espoir d'une vie meilleure, les privatisations à outrance de l'essentiel de l'économie étatisée, qui ont fait entrer l'économie argentine dans le casino de la spéculation boursière, la multiplication des licenciements qui a accompagné cette politique, les krachs boursiers et une corruption de plus en plus provocante, ont entraîné un rejet du régime du président sortant, y compris par la partie de la population pauvre restée fidèle au mythe péroniste. Menem paye un taux de chômage de 21%, allant jusqu'à 30% dans certaines régions.

Le résultat de la présidentielle était attendu depuis longtemps. L'usure de Menem était manifeste. Cela ne l'empêche pas de briguer la présidence du parti péroniste une fois qu'il aura quitté la présidence de l'Etat.



La campagne électorale des partisans de De la Rúa.

Mais, comme à chaque fois en Argentine, il y avait conjointement des élections locales qui accompagnaient la présidentielle, notamment celle du gouverneur de la province de Buenos Aires, une province très populaire, très attachée au parti péroniste.

Les électeurs ont la possibilité de panacher leurs votes et voter par exemple De la Rúa à la présidentielle et péroniste pour le poste de gouverneur.

La dirigeante du Frepaso, Graciela Fernandez Meijide, qui avait brigué sans succès la tête de liste de l'Alliance pour la présidentielle, et dont le fils a été une victime de la dictature, espérait être élue dans le Grand Buenos Aires. Mais c'est le candidat du parti péroniste qui l'a emporté. A 470 000 voix près, le parti péroniste conserve donc la province de Buenos Aires.

A noter également que, cette fois encore, il existait dans cette élection pour le poste de gouverneur un candidat de l'extrême droite, Patti, un policier tortionnaire pendant la dictature et maire d'une ville très riche de la

province (Escobar). Sa campagne sur les thèmes de l'insécurité n'a pas rencontré grand succès dans les milieux populaires, mais l'extrême droite maintient ainsi, au fil des élections, une présence politique dans une province très déshéritée.

Les commentateurs argentins expliquent déjà que le nouveau gouvernement mènera exactement la même politique que Menem, celle qui a conduit les travailleurs vers le chômage et l'austérité. Les politiciens ont promis un « nouveau style politique », c'est-à-dire au luxe moins tapageur, à la corruption moins visible et soi-disant « plus honnête ». Le style « pizza et champagne » de Menem, comme on dit là-bas, ce serait fini. Il n'est pas difficile de parier que ces promesses dérisoires ne seront même pas tenues.

L'extrême gauche (ce qu'on appelle « la gauche » là-bas) n'a pas réussi à exprimer, ne serait-ce que sur le plan électoral, la colère que ressentent les travailleurs les plus déshérités quand ils constatent que la bourgeoisie et une partie de la petite bourgeois-

sie parviennent à s'enrichir tandis qu'eux-mêmes s'enfoncent dans le chômage et la misère.

Jacques FONTENOY

Les résultats de l'extrême gauche

Izquierda Unida (Gauche Unie, alliance du MST, Mouvement Socialiste des Travailleurs, trotskyste, et du PC argentin), qui présentait Patricia Walsh, fille d'un journaliste et écrivain argentin, Rodolfo Walsh, assassiné pendant la dictature, obtient 154 339 voix (0,86%). Le Partido Obrero (Parti Ouvrier), autre groupe trotskyste, qui présentait son principal dirigeant Jorge Altamira, obtient 111 551 voix (0,62%). Un troisième groupe trotskyste, le PTS (Parti des Travailleurs Socialistes) obtient 42 822 voix (0,24%). Toutes voix confondues, l'extrême gauche réunit un peu plus de 300 000 voix (1,7%). Le parti maoïste, le PCR, appelait au vote blanc.

Espagne

LE PSOE

Le 17 octobre dernier se sont déroulées les élections au Parlement de Catalogne. Ces élections sont importantes en Espagne, où les régions et particulièrement la Catalogne ont une large autonomie et où les nationalismes régionaux se développent, encouragés par les politiciens qui en font leurs choux gras. Les enjeux de ce scrutin prenaient d'autant plus d'importance que la droite nationaliste catalane (le CiU), dirigée par Pujol qui dirige la « généralité » de Catalogne, soutient le gouvernement central d'Aznar et qu'on approche des élections générales de mars 2000.

Même si le Parti Socialiste, le PSOE, dirigé par Maragall, dépasse de 90 000 voix la coalition nationaliste de Pujol appelée CiU (Convergence et Union), la loi électorale fait que cette dernière a obtenu plus de sièges que le PSOE. De ce fait la CiU peut constituer le gouvernement de la Catalogne en s'alliant soit avec le Parti Populaire, ou encore avec un groupe nationaliste, l'Esquerra Republicana de Catalunya (la gauche nationaliste de Catalogne), qui se situe à la gauche de Pujol. Il faut néanmoins noter que le PSOE qui, dans trois des provinces catalanes, avait constitué une coalition avec Izquierda Unida (la Gauche Unie) dirigée par le Parti Communiste (le PCE), est passé de 24% des voix en 1995 à 37%, essentiellement grâce à ses scores dans la ville de Barcelone et dans sa ceinture industrielle, égalant en pourcentage la CiU qui, elle, perd 3 points dans cette région, tandis que le Parti Populaire recule de 13% en 1995 à 9% aujourd'hui.

Le PSOE s'est présenté pendant la campagne comme le parti du changement, en parlant de capitaliser le mécontentement engendré dans de larges secteurs de la population par 19 ans de gouvernement conservateur de Pujol qui développe au niveau de la Catalogne une démagogie nationaliste en même temps qu'il appuie au niveau de l'Etat central le gouvernement de droite d'Aznar.

Le PSOE présentait les élections catalanes comme une sorte d'élections primaires avant les prochaines élections générales. Il avait conclu avec la branche catalane de Izquierda Unida (la Gauche Unie) favorable à une politique d'union de la gauche et appelée « Initiative pour la Catalogne » un pacte électoral qui pourrait préfigurer une future alliance à l'échelle nationale. S'il est possible que cet accord ait renforcé le PSOE, il a certainement contribué un peu plus à l'effondrement d'Izquierda Unida. En effet, là où elle n'a pas maintenu de candidatures indépendantes du PSOE, « Initiative » s'est totalement effacée derrière son allié. Là où, comme dans la province de Barcelone, « Initiative » s'est présentée seule son score est passé de 11,23% en 1995 à 3,31%. Quant au courant d'IU qui se revendiquait de la politique nationale d'IU, il n'a obtenu que 1,43% des voix et n'a aucun élu.

De ce point de vue ces élections ne peuvent que contribuer au désarroi de bien des militants qui, au travers des différents courants encore reliés au Parti Communiste, sont à la recherche d'une politique plus radicale que celle du PSOE, qui est apparu dans ces élections comme un parti qui n'a rien à proposer aux travailleurs.

Les travailleurs avaient en fait bien peu de raisons d'espérer quelque chose de ces élections. Le numéro un du PSOE, Maragall, ne leur a même pas fait de promesses. Il s'est défini comme un libéral progressiste. Et comment croire qu'un politicien qui, pour financer sa cam-



Dans une banlieue misérable du grand Buenos Aires.



Petit boulot : promeneur de chiens à Buenos Aires.

• Élections en Catalogne

GAGNE DES VOIX

pagne, organise des repas pour des dirigeants d'entreprises à 4 000 F par personne, pourrait être un représentant des travailleurs? Un fait qu'Initiative pour la Catalogne n'a même pas dénoncé.

En même temps qu'ils renforcent le PSOE, ces résultats vont aggraver encore la crise d'Izquierda Unida qui s'est ouverte après l'effondrement de cette coalition aux élections européennes et municipales de juin 1999 et contribuer au renforcement des positions des dirigeants de la coalition qui préconisent une politique d'alliance avec le PSOE.

Toutes ces péripéties électorales au sein de la gauche n'ont rien à voir avec les intérêts des travailleurs. Elles servent

seulement les calculs des politiciens qui se revendiquent de la gauche et qui veulent arriver au pouvoir pour gérer les intérêts de la bourgeoisie.

Dans ce cadre, ce serait une illusion de croire que, prenant en compte les intérêts des travailleurs, Izquierda Unida fera évoluer à gauche le PSOE. En réalité c'est cette coalition qui infléchira dans un sens encore plus modéré sa propre politique au nom de l'alliance avec le PSOE.

Le seul changement de politique dans un sens plus favorable aux travailleurs dépend des travailleurs et de leurs luttes.

B. S

• Andalousie, dans la construction

GRÈVE GÉNÉRALE CONTRE LES ACCIDENTS MORTELS

Le 7 octobre s'est déroulée en Andalousie une grève générale de la construction pour protester contre l'augmentation considérable des accidents de travail.

Depuis le début de 1999, 45 maçons sont morts en Andalousie, plus que pendant toute l'année 1998. A l'échelle nationale les accidents mortels survenus au cours du premier semestre dépassent de 16% ceux du premier semestre 1998 et atteignent un taux record.

La responsabilité de cette situation catastrophique pour les travailleurs espagnols incombe au patronat et à sa soif de profit. Derrière les accidents, il y a la précarité du travail, le non-respect des normes de sécurité pour économiser quelques pesètes et les journées de travail épuisantes. Si les contrats temporaires concernent 37% des travailleurs en activité, il est de 62% dans la construction. En Andalousie sur 14 000 entreprises de la construction,

11 000 ont moins de 10 employés et ce secteur est le royaume de la sous-traitance et de la dictature patronale où l'on va jusqu'à faire signer aux travailleurs des contrats en blanc, profitant bien sûr du taux de chômage très élevé.

Tandis que les travailleurs subissent les conséquences de cette exploitation effrénée, ces entreprises gagnent de l'argent à tout-va et bénéficient des contrats d'un Etat dont les dirigeants détournent les yeux quand des accidents du travail se produisent.

Si l'Etat se fait fort d'imposer des lois antiterroristes, pourquoi n'est-il pas capable de s'opposer au terrorisme patronal qui provoque tant d'accidents, en imposant des lois qui en finissent avec la précarité et qui obligent les patrons à embaucher en fixe? Si l'Etat ne se préoccupe que des patrons, les travailleurs devront imposer ces mesures. C'est une question de vie ou de mort.

Mexique

LES ÉTUDIANTS DE MEXICO EN GRÈVE DEPUIS SIX MOIS

Manifestation en septembre 1999 : « Université pour quelques-uns ou université pour tous, voilà ce qui se décidera avec notre grève ».



Depuis le 20 avril, les étudiants de la plus grande université de Mexico, la UNAM, sont en grève. Cette université compte environ 270 000 étudiants et lycéens.

Ils ont établi un cahier de revendications en 6 points qui porte sur la gratuité de l'enseignement (en principe garantie par la Constitution du Mexique), la suppression de différentes mesures qui augmentent la sélection et réduisent l'accès à l'université pour les plus pauvres, l'arrêt de la surveillance policière dans l'université et la garantie qu'il n'y aura pas de sanctions pour fait de grève.

Le recteur et les autorités universitaires avaient décidé en début d'année de demander à chaque étudiant le versement semestriel de frais de scolarité s'élevant à 300 ou 400 F environ. Ceci s'ajoutait à d'autres frais que l'université prenait de plus en plus l'habitude d'exiger en cours d'année pour différentes raisons.

Les étudiants ont commencé par se réunir en assemblées. Ils demandaient l'annulation de cette décision. A défaut d'une réponse favorable, la grève avec occupation était décidée.

Ainsi, depuis plus de 5 mois, des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de personnes se succèdent. Les locaux

de l'université sont occupés. Les étudiants se réunissent chaque semaine en assemblée par faculté. Chaque semaine aussi se réunit le Conseil Général de Grève qui est l'assemblée générale de l'université.

Au début du mouvement, les étudiants ont reçu le soutien du parti d'opposition de gauche, le PRD (Parti Révolutionnaire Démocratique), et des syndicats proches de ce parti. Ils ont manifesté avec les travailleurs de la compagnie d'électricité, menacée de privatisation.

Début juin, le rectorat reculait en déclarant que les frais d'inscription ne seraient plus que « volontaires ». Les étudiants en grève décidaient de poursuivre leur mouvement, réclamant l'abandon définitif de cette mesure et la satisfaction de tous les points figurant sur leur cahier de revendications. Mais, depuis, les syndicats et le PRD ont cessé de les soutenir.

La mobilisation continue, même si elle marque le pas. Les étudiants continuent de recevoir l'appui de parents constitués en comité de soutien. Certains profs sont aussi à leur côté et participent aux manifestations et aux assemblées.

Les étudiants vont par groupes dans les rues pour expliquer les raisons de leur grève, ils distribuent des tracts aux portes des entreprises, font des collages d'affiches. Des commissions se sont constituées, pour organiser des acti-

vités socio-culturelles, pour imprimer des tracts et affiches, pour contacter les différents syndicats et associations, pour contacter la presse, pour s'occuper des tâches de surveillance et d'entretien des locaux. Il y a aussi une commission cuisine qui s'occupe des repas. Toute une vie sociale, au fond bien agréable, renforce la détermination des grévistes à ne pas lâcher prise.

Les autorités ont essayé de déloger les grévistes en s'appuyant sur des non-grévistes et un certain nombre de « gros bras », mais sans résultat. Malgré la pression des milieux les plus réactionnaires, le gouvernement n'a pas pris la décision de faire intervenir l'armée ou la police, redoutant sans doute qu'une telle mesure n'éveille un sursaut d'indignation dans la population.

Dans leurs discussions, dans les slogans des manifestations, les étudiants dénoncent ce qu'ils appellent la politique « néo-libérale » du gouvernement : la remise en cause d'acquis sociaux, la diminution des crédits pour les services publics, l'augmentation de la pauvreté. Ils marquent leur solidarité avec les paysans indiens dans le sud du pays, en révolte depuis 1994 contre le pouvoir central.

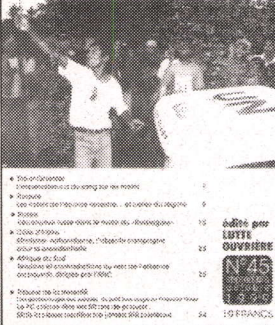
C'est la révolte contre une société sans avenir pour eux qui s'exprime ainsi depuis plusieurs mois. Un gage d'espoir pour son renversement.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N°45
(septembre-octobre 1999)

- **Timor-Oriental :** L'impérialisme a du sang sur les mains
- **Turquie :** Les failles de l'écorce terrestre... et celles du régime

lutte de classe
Union Communiste Internationaliste (Marxisme-Léninisme)



- **Russie :** L'économie russe dans le miroir du « Russiagate »
- **Côte-d'Ivoire :** Ethnisme, nationalisme, l'abjecte campagne pour la présidentielle
- **Afrique du Sud :** Tensions et contradictions au sein de l'alliance au pouvoir, dirigée par l'ANC
- **Tribune de la minorité :** Des gardes rouges aux yuppies, du petit livre rouge au Financial Times. Le PC chinois fête ses 50 ans de pouvoir... Mais la classe ouvrière n'a jamais été preneuse

Centre de tri de Bordeaux

Après l'interpellation d'un responsable CGT

LA GRÈVE CONTINUE

Après trois semaines de grève et d'actions contre les suppressions de postes, les mutations imposées, le passage en brigades de nuit «atypiques» que tente d'imposer La Poste au Centre de tri distribution (CTD) et au Centre de tri courrier (CTC) de Bègles, le mouvement a connu un tournant avec l'interpellation à son domicile par les gendarmes, le 21 octobre au matin, d'un postier gréviste, membre du bureau départemental de la CGT.

Il a été transféré dans une gendarmerie de la banlieue, à Tresses, incarcéré, les lacets enlevés, et longuement interrogé puis, en fin de journée, ramené au centre ville, au QG de la gendarmerie Aquitaine ! Il y a passé la nuit et il n'a été libéré que le lendemain, plus de 26 heures après son interpellation !

Lors des interrogatoires, les gendarmes avaient tenté de lui faire livrer le nom de collègues, en vain.

La gendarmerie intervenait à la suite d'une plainte de La Poste après l'irruption, dans la nuit du 18 octobre, de plusieurs dizaines de postiers dans un centre de tri occulte organisé par La Poste. Des œufs et des pétards avaient fusé. L'un des deux responsables de La Poste avait argué de ces incidents pour prendre quatre jours d'arrêt de travail...

La direction parlait de «violences», comme si toute la res-

ponsabilité de la situation n'incombait pas à ses pratiques anti-grève ! Et si violence il y a c'est celle de l'administration, qui supprime des emplois, qui tente de passer en force pour aggraver des conditions de travail déjà éprouvantes, puis recourt à la gendarmerie qui traite un militant syndicaliste comme un délinquant !

Dès que l'interpellation du militant de la CGT a été connue, tout s'est arrêté au centre de tri. L'émotion, la colère étaient vives, renforcées par la nouvelle que, le jour même, Papon s'était enfui.

La direction du centre de tri minimisait, faisant croire qu'il ne s'agissait que d'un «appel à témoin, avec entretien...», puis affirmant qu'il n'y aurait pas de sanction administrative, que la plainte était suspendue... Mais cela ne mit pas fin à l'indignation. Un appel à manifester était lancé par les syndicats pour l'après-midi.

Dans l'après-midi, nous étions 250 à manifester devant la Direction départementale au centre ville, puis devant la préfecture, bien décidés à obtenir la libération du responsable syndical. Vers 17 heures, une bonne centaine de manifestants se rendaient, pendant près de deux heures, devant la gendarmerie de Tresses pour affirmer la solidarité de tous avec le camarade à l'intérieur.

Dans la soirée, les postiers

allaient bloquer un TGV en gare de Bordeaux tandis qu'une délégation se rendait à une plate-forme de tri toute proche, qui débrayait massivement.

Le vendredi 22, un piquet de grève d'une trentaine de personnes était mis en place. Les facteurs du bureau de poste attendant au centre de tri se mettaient en grève, ainsi que les collègues du bureau de poste Bordeaux-Docks.

Ce vendredi 22, lors des assemblées générales de fin de soirée, où la poursuite du mouvement était bien sûr réaffirmée, certains intervenants s'étonnaient que, alors que la grève dure depuis plus de trois semaines et que de nombreux conflits ont lieu à La Poste, les fédérations syndicales PTT n'envisagent aucune action d'ensemble avant... la fin du mois de novembre.

Le week-end passé, dimanche soir à l'embauche, les assemblées du CTD et du CTC décidaient la continuation de la grève, la direction n'ayant pas renoncé à ses projets.

Lundi après-midi, nous sommes allés à plusieurs dizaines manifester à la mairie de Bègles, et à plus d'une centaine, mardi, devant le Conseil régional d'Aquitaine.

Si la grève semble marquer le pas en jour, la détermination se maintient fortement les soirées et la nuit.

Correspondant LO

CEZUS Jarrie - Isère

GRÈVE

CONTRE LA FLEXIBILITÉ

A Jarrie, la direction de Cézus Chimie (groupe Framatome) a réussi à faire l'unanimité contre son projet d'aménagement de la RTT (réduction du temps de travail). Le lendemain de la publication de ses propositions, les travailleurs décidèrent la grève et, depuis le 25 octobre, toute l'usine est arrêtée. Seuls quelques ingénieurs sont au travail.

Ce jour-là, la direction indiquait comment elle envisageait la mise en place de la flexibilité à l'usine. Deux points ont particulièrement fait bondir les travailleurs.

D'abord, la question du samedi. Pour les journaliers, la semaine de 35 heures s'effectuerait du lundi au samedi inclus et, en cas de travail le samedi, un autre jour de congé serait proposé. Pour les postés, le samedi deviendrait un jour comme un autre et ne serait donc plus payé à 100% comme actuellement. Le refus de ces propositions concernant le samedi est unanime.

Ensuite, les travailleurs dénoncent le fait que le patron voudrait décider à sa guise de leurs congés. Sur les 20 jours de congés RTT (dont 12 existaient depuis un accord de 1994), les travailleurs devraient obligatoirement en poser un par mois. Ce jour est perdu s'il n'est pas pris ou si le travailleur est en arrêt-maladie le mois entier. De plus, la hiérarchie doit donner son accord pour le choix du jour dépo-

sé. Quant aux huit autres jours de RTT, les travailleurs peuvent les déposer quand ils veulent, uniquement en période dite haute, c'est-à-dire de forte production. Mais pour les périodes dites basses, c'est-à-dire de creux, c'est la direction qui peut en disposer. Elle peut ainsi décider d'un arrêt complet de l'entreprise à prendre sur les congés. Enfin, désormais, toute journée d'absence devra être récupérée et ne pourra plus être prise sur les congés payés.

Les travailleurs refusent que ces jours de congés soient gérés par le patron selon son bon vouloir.

Au niveau des embauches, la direction ne propose rien de nouveau : six CDI et deux CDD, ce qui est bien loin du compte.

Quant aux salaires, elle propose 2% d'augmentation, et encore, à condition que l'accord soit signé avant le 30 octobre.

Le 22 octobre, les travailleurs ont donc décidé la grève, qui est totale pour les journaliers et les postés depuis lundi 25 octobre. Les négociations n'ont abouti à rien, le patron exigeant la reprise du travail pour négocier. Les travailleurs refusent et continuent la grève unanimement. Ils sont très décidés à ne pas accepter que le patron aménage leur vie en fonction des besoins de la production.

Correspondant LO

Banques

LA CONVENTION COLLECTIVE SÉRIEUSEMENT MENACÉE

Début février 1998, l'AFB (Association française des banques), le syndicat patronal, dénonçait la convention collective, qui continuerait de s'appliquer jusqu'au 31 décembre 1999, après quoi, soit il y aurait une nouvelle convention collective, soit ce serait le Code du travail qui s'appliquerait.

Le succès de la journée de grève organisée alors par les cinq fédérations syndicales (CGT-CFDT-CFTC-FO-SNB) avait confirmé l'attachement du personnel aux garanties conventionnelles. Dans certains domaines, celles-ci sont nettement plus favorables aux travailleurs que le Code du travail.

On attendit la suite... Il n'y en eut pas. Les fédérations syndicales s'engouffrèrent dans les discussions que leur proposait l'AFB, qui les a lanternées.

Fin juin, l'AFB a sorti un projet de nouvelle convention collective. Les reculs par rapport au texte actuel sont nombreux et considérables.

Les banquiers ne veulent plus du point bancaire qui sert de référence pour les salaires et veulent individualiser plus encore les salaires, à la fois banque par banque et salarié par salarié.

La prime d'ancienneté disparaît. Versée chaque année, jusqu'à un certain plafond, sous forme de points, elle n'était pas très conséquente mais constituait pour beaucoup la seule augmentation de salaire.

De même ont disparu du texte patronal des garanties minimales de rémunération, diverses indemnités, des points de diplôme, etc.

Un certain nombre d'acquis sur les congés maternité, les congés maladie, les congés spéciaux, les congés pour enfants

malades sont soit supprimés, soit fortement réduits.

Face à ces projets de coupes claires dans la convention collective, les fédérations syndicales n'ont vraiment pas - c'est le moins qu'on puisse dire - réagi avec célérité.

Elles ont fini par mettre en place, le 11 octobre, un comité national d'action, en fait l'inter-fédérale rebaptisée.

Il a pour l'instant décidé, par exemple, une action de blocage des distributeurs de billets... au moyen d'autocollants ! Il avait même été question de former des équipes de militants syndicaux qui feraient la queue devant les distributeurs pour y tirer tour à tour chacun un billet de 100 francs. Après quoi, les 100 francs en question devaient être déposés dans les agences, la queue des militants syndicaux créant ainsi des bouchons aux guichets... Bigre !

La grève n'était guère envisagée qu'en dernier recours, et pour corser le tout, dans la période entre le 27 décembre et le 31 décembre.

Le 26 octobre, les fédérations ont quand même appelé à un

débrayage pouvant aller jusqu'à deux heures, banque par banque.

Pour le Crédit Lyonnais Ile-de-France, les cinq organisations syndicales ont appelé à un rassemblement, place Boëldieu, à proximité du Siège.

Nous nous sommes retrouvés à 500. Les grévistes étaient en fait plus nombreux, mais certains n'avaient pas voulu, d'autres pas pu (à cause de l'éloignement) venir au rassemblement.

Nous sommes allés ensuite dire notre mécontentement devant le siège de l'AFB, rue Lafayette.

La manifestation s'est déroulée aux cris de «Convention dénoncée, emplois supprimés, ça ne peut plus durer» ou «Escrocs, escrocs, AFB répondit l'écho», de loin le slogan le plus repris.

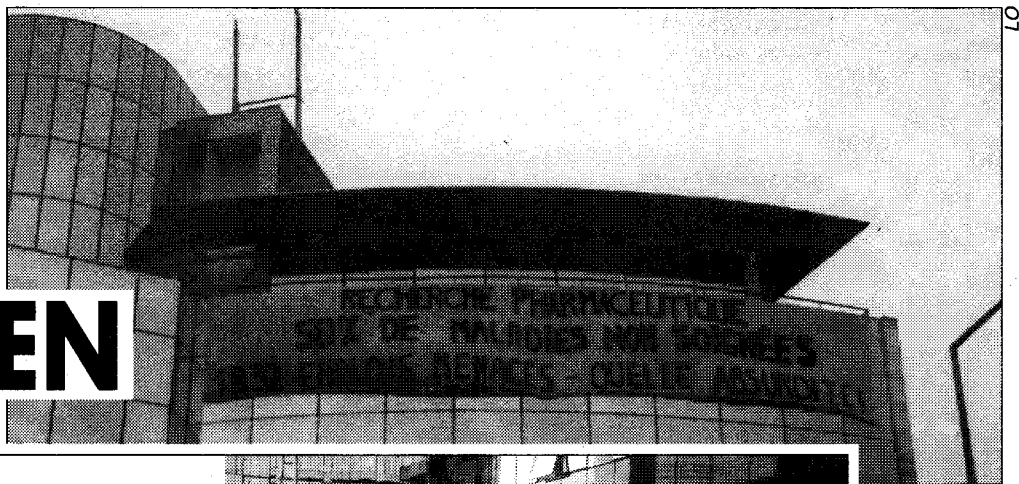
Mais pour faire reculer l'AFB, nous ne ferons pas l'économie d'une vraie grève, dans l'ensemble des banques. Il nous reste deux mois pour empêcher les retours en arrière projetés par les banquiers.

Correspondant LO

HMR
Romainville
Seine-Saint-Denis

JOURNÉE DE GRÈVE

POUR LE MAINTIEN DES EMPLOIS



Plus de 700 salariés ont fait grève, jeudi 20 octobre, sur 1800 à l'effectif du site HMR (Hoechst- Marion-Roussel, ex-Roussel-Uclaf) de Romainville, en Seine-Saint-Denis.

Après une assemblée générale, des visites de service à service et une conférence de presse, l'après-midi deux membres de la direction ont dû affronter les questions des grévistes.

Romainville n'était pas le seul site HMR concerné par cette journée d'action. Nous avons été rejoints par 60 travailleurs de la filiale Distriphar, à Garonor-Aulnay. Les collègues de l'usine de Neuville-sur-Saône étaient appelés à une heure de grève par poste. Les autres établissements faisaient signer une pétition de soutien.

Nous venons en effet d'apprendre officiellement, le 14 octobre, que le centre de recherche de Romainville, avec plus de 1100 travailleurs (780 chercheurs, plus les services d'appui), était mis en vente. Il ne sera donc pas inclus dans Aventis, le nouveau groupe qui résultera en fin d'année de la fusion des activités « sciences de la vie » (pharmacie, surtout, agrochimie et vétérinaire) de

Hoechst et de Rhône-Poulenc.

Cette fusion, annoncée en décembre 1998, votée par les actionnaires des deux groupes à la mi-juillet, vise à atteindre 20% de taux de rentabilité. Et, comme le prévoyait l'étude du cabinet Monitor connue par une indiscretion en février, ces profits seraient atteints par la vente ou la fermeture de 49 sites sur 91 et par la suppression de 11 000 emplois (dont 3 000 en France) sur 95 000.

Les plans de la direction se précisent. Sur le site de Romainville même, elle veut mettre à part la Fabrication (300 salariés), qui ira à Aventis. L'usine Cassenne, à Osny dans le Val-d'Oise, sera vendue en novembre à ses actuels dirigeants. La Tour du Siège, à La Défense, est mise en vente. Deux importants groupes chimiques américains, Procter et Gamble et DuPont de Nemours, sont déjà venus visiter le centre de recherche de Romainville, d'autres repreneurs potentiels étant intéressés.

La direction prétend que ce site, en proche banlieue parisienne est le plus « vendable ». Mais bien des travailleurs craignent que la direction emporte dans Aventis les recherches sur les produits les plus rentables. Et d'autre part, si elle dit vouloir « vendre » 1100 salariés avec le centre de recherche, personne ne sait combien le repreneur voudra en garder, ni ce qui est prévu pour les plus de 400 travailleurs qui ne seront pas compris dans ce projet.

C'est pourquoi les grévistes exigent de connaître clairement les plans de la direction. Depuis un an qu'Aventis est annoncé, elle ne veut rien dire. Pour

essayer d'empêcher une réaction d'ensemble, la direction ne révèle que l'étape à venir, jamais la suivante, et elle dément catégoriquement les bruits qui courent, et qui pourtant s'avèrent bien souvent fondés... quelques mois plus tard. Jeudi dernier, harcelés de questions pendant plusieurs heures par les grévistes, les deux dirigeants n'en ont pas dit davantage. Nous voulons la levée du secret. Nous en avons assez de ces négociations secrètes menées derrière notre dos.

La revendication de tous les travailleurs, à Romainville et ailleurs, est le maintien et la garantie des emplois, des activi-

tés et des sites. Comme Rhône-Poulenc, HMR fait des profits à ne savoir qu'en faire (5 milliards de francs en 1998). Hoechst verse cette année à ses actionnaires un dividende exceptionnel de 10 milliards de francs, pour les inciter à échanger leurs actions. Cette OPE a commencé le 26 octobre.

Nous refusons tout licenciement et toute suppression d'emploi. Le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Pierret, que nous avons alerté, laisse faire nos patrons. Tant que nous n'aurons pas obtenu de garanties sur nos emplois, nous manifesterons et la direction n'a pas fini de nous entendre.

Correspondant LO

Siemens
Cadres et services
de Maintenance

LA LOI AUBRY AUTORISE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES SANS FIN

Le problème des heures supplémentaires à rallonge n'est pas uniquement le problème des cadres. Il concerne aussi les techniciens de maintenance. Ceux-ci sont depuis fort longtemps confrontés aux heures supplémentaires non payées. Ces heures sont comptabilisées, même facturées aux clients parfois, mais jamais payées aux salariés.

Pour ne pas payer ces heures, les patrons faisaient signer des contrats forfaitaires incluant un nombre d'heures supplémentaires indéterminé; ce qui leur permettait de dépasser la limite de 48

heures maximum par semaine et celle de 130 heures supplémentaires maximum par an.

La plainte aux Prud'hommes d'un délégué CGC a enrayé cette mécanique. En 1995, la Cour de cassation a reconnu que les entreprises n'avaient pas le droit de conclure des contrats forfaitaires « sans horaires » avec leurs salariés. De ce fait, tous les contrats en place devinrent caducs mais les patrons ne tinrent pas compte de ce jugement. Les inspecteurs du travail s'en mêlèrent. A la demande de représentants du personnel de grandes entreprises, ils contrôlèrent, dès 1996, les horaires et constatèrent qu'au-delà de 20 heures, les sièges sociaux étaient toujours très animés.

Siemens, Alcatel, Thomson furent tour à tour contrôlées. Le PDG de Thomson fut condamné pour « travail dissimulé ». A la suite d'un contrôle effectué à Alcatel Massy, Martine Aubry était intervenue personnellement pour demander aux inspecteurs de calmer le jeu.

L'UIMM, le syndicat patronal, trouva une parade pour mettre fin aux contrôles grâce... à la loi des 35 heures! En juillet 1998, il signa un accord en vue du passage aux 35 heures incluant des « forfaits à la mission ». C'était le retour des forfaits sans horaires sous une autre forme.

Rappelons que les « forfaits à la mission » prévus dans l'accord

du 28 juillet deviennent légaux du fait de l'art. 5 de la deuxième loi Aubry. Cet article 5 prévoit qu'il peut y avoir des contrats sans contraintes d'horaires, appelés aussi « forfaits en jours ».

Après avoir dénoncé l'accord du 28 juillet comme contraire à sa deuxième loi, Martine Aubry justifia l'inclusion de forfaits en jours dans l'article 5 car, soi-disant, il lui fallait tenir compte des accords déjà existants.

Ce forfait en jours représente une véritable attaque contre les conditions de vie et de travail des salariés. Il peut être étendu à tous les salariés dont l'horaire ne peut pas être prédéterminé, comme les dépanneurs d'as-

censeurs, de matériel médical ou informatique, par exemple.

Alors « forfait sans horaires », « forfait à la mission » ou « forfait en jours », quel que soit le nom donné à ce type de contrat, le fond reste le même : s'attaquer aux salariés pour les rendre encore un peu plus taillables et corvéables.

Dans un premier temps, 500 élus syndicaux de 80 entreprises ont signé une pétition pour dénoncer ce coup bas. Ils ont apostrophé des représentants de la gauche plurielle, alerté les médias. Mais pour que le gouvernement fasse marche arrière, nombre de salariés sont convaincus aujourd'hui qu'il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure et d'entrer en lutte.

Correspondant LO

Fonderies du Poitou
Ingrandes - Vienne

**Par Renault
ou par Fiat,**

ON NE VEUT PAS SE FAIRE ROULER!

Les Fonderies du Poitou, filiale de Renault jusqu'en avril dernier, ont été intégrées à cette date au groupe Teksid, filiale fonderies de Fiat. Pour l'instant, la production essentielle demeure celle des culasses en aluminium et des carters en fonte pour Renault.

Implantée à quelques kilomètres de Châtelleraut, l'usine emploie actuellement 1400 salariés, au nombre desquels plus de 350 intérimaires et une cinquantaine de CDD et d'apprentis. Depuis quelques années, elle tourne sept jours sur sept, 24 heures sur 24, même les jours fériés.

Mardi 19 octobre, la direction convoquait les syndicats pour faire un «point» sur les 35 heures et leur incidence sur les salaires. Concernant les 35 heures, le «point» fut vite fait, puisque la direction annonça qu'elles n'étaient pas à l'ordre du jour pour cause de débat en cours à l'Assemblée. On en reparlera aux alentours du deuxième trimestre 2000, dirent en substance les patrons.

Si on ne sait donc pas encore exactement de quelle manière les Fonderies du Poitou vont utiliser la loi Aubry pour tenter de nous assaisonner, on a par contre appris que la «modération» salariale qui va de pair continuerait, elle, à être appliquée.

En effet, les zéros pour-cent «accordés» en début d'année se

sont transformés en 0,5% avec un plancher de 50 francs brut (40 F net!). Une prime exceptionnelle de 500 francs sera en outre accordée à tout le personnel avec le salaire d'octobre.

Ce n'est plus de la modération, c'est de l'escroquerie, pensa tout le monde, d'autant qu'on avait appris la veille que la participation aux bénéfices pour l'année 1999 ne serait que de 1 000 francs, voire même moins, au lieu des 7 500 francs prévus. Selon la direction, cette révision à la baisse de la participation aux bénéfices serait la conséquence d'un tripatouillage comptable «imposé par la direction de Teksid en Italie». Les 34 millions de francs de bénéfice prévus se seraient ainsi transformés en un déficit de 18 millions, du fait de la constitution d'une provision en vue du risque de bogue de l'an 2000 et du passage à l'Euro!

Si on les laisse faire, ils vont finir par nous demander de l'argent, se sont dit beaucoup d'entre nous, qui ont dès le lendemain débrayé à 350, à l'appel de la CGT.

A l'assemblée générale de l'après-midi, il a été décidé de ne pas en rester là, tandis que les syndicats CGT, UDT (autonomes), FO et CFDT préoyaient un nouvel appel à débrayer pour le 26 octobre. Dans leur plate-

forme revendicative, les syndicats réclament une augmentation générale de 500 francs pour tous, le paiement intégral de la participation aux bénéfices et l'embauche de tous les intérimaires.

Pour l'instant, seuls les travailleurs du week-end ont fait leur débrayage, dans la nuit de dimanche à lundi. Appelés pour la première fois à débrayer, 45 de ces travailleurs ont répondu à l'appel. Il faut dire qu'en plus des raisons générales, ces camarades ont vu ces derniers temps la direction tenter de diminuer sensiblement le montant des majorations pour travail du week-end et réussir, avec la complicité de certains syndicats, à amputer de 14% (par rapport aux salaires des CDI) les salaires de ceux d'entre eux qui sont en intérim.

Mardi 26 octobre, ce sont 400 travailleurs qui ont débrayé, ce qui ne s'était pas produit depuis un bon moment aux Fonderies. La direction ayant décidé de réouvrir les négociations avec les syndicats dès le mercredi 27 pour rediscuter de la participation et des salaires, nous avons voté la reconduction du mouvement pour ce jour, avec l'objectif de faire pression sur les négociations.

Affaire à suivre donc, car le ras-le-bol monte...

Correspondant LO

Échos des entreprises



Magasin d'Euralille SALARIÉES EN COLÈRE

Samedi 9/10/99, une vingtaine de salariées du magasin Redoute d'Euralille, que la direction envisage de fermer, ont fait grève pendant une heure en faisant signer des pétitions aux nombreux passants.

En effet la direction, sans aucune concertation, a décidé la fermeture de ce magasin et ne propose aux salariées concernées que d'être «revendues» avec les meubles mais sans savoir à qui ni dans quelles conditions et sans proposer aux salariées de rester dans le groupe Redoute.

Elles ont bien raison de se mobiliser et de ne pas admettre d'être mises au même niveau que des marchandises soldées. Les salariées disent vouloir continuer leur action.

Elles ont raison, et seule une lutte déterminée pourra faire reculer la direction.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière
La Redoute - Roubaix

Fonderies Montupet
Oise

SURCHAUFFE D'ACTIVITÉ ET DE PROFITS

Àux Fonderies Montupet, spécialiste dans les pièces en aluminium pour l'automobile, la production bat son plein. La direction est satisfaite car les perspectives sont radieuses pour les actionnaires avec 25% de hausse du chiffre d'affaires prévue pour l'an 2000. Mais dans les ateliers, le son de cloche est tout autre.

Le groupe a connu ces dernières années une véritable explosion de ses commandes, l'aluminium étant de plus en plus utilisé par les constructeurs automobiles. Face à cela, la direction a décidé de pousser la production à son maximum en faisant tourner ses usines 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. A l'usine de Nogent-sur-Oise, qui fabrique des culasses pour Ford, Renault, Volvo et d'autres grandes marques, la plupart des secteurs tournent en 3x8 avec une équipe en VSD (vendredi-samedi-dimanche). C'est la course permanente. A certains moments, c'est un exploit que de

pouvoir aller aux toilettes. Dès qu'un collègue est absent, il faut le remplacer coûte que coûte. On fait changer les gens d'équipe en pleine semaine, du jour au lendemain. Et le rythme de 3x8 peut très bien être deux semaines de nuit puis une du matin, ou le contraire, selon le bon vouloir de la direction.

Des embauches ont finalement eu lieu malgré tout, tellement la charge de travail était devenue importante. Les jeunes embauchés le sont à des postes très durs et, au bout de plusieurs mois, ils souffrent déjà de douleurs multiples. Côté rémunération, et alors que les salaires stagnent depuis des années, la direction a trouvé le moyen de diminuer des deux tiers la prime de participation pour l'année 1998. Prétexte: les bénéfices ont un peu diminué. Elle n'a bien sûr pas parlé des investissements réalisés entre autres au Mexique, qui ont peut-être diminué momentanément ses béné-

ficiés, mais qui vont lui permettre d'en réaliser bientôt bien d'autres.

En réalité, le groupe Montupet est en pleine expansion. Une autre usine, située à Châteauroux et spécialisée dans les jantes en aluminium, a vu ses capacités quasiment doublées. Tout près de Creil, la société vient même de récupérer un terrain pour développer une autre usine, avec, soit dit en passant, une aide conséquente des collectivités locales qui vont lui payer la réhabilitation du site pour 15 millions de francs. Montupet fait systématiquement appel à ce type d'aides, comme à Châteauroux pour agrandir l'usine et à Nogent-sur-Oise pour se construire un parking.

L'activité des usines est tellement importante que le PDG parle de surchauffe d'activité. On ne peut que souhaiter qu'il en connaisse une autre... quand les travailleurs viendront lui demander des comptes.

Correspondant LO

UN DÉFICIT ANNONCÉ

Comme l'activité augmente et que le budget n'en tient pas compte, il va encore manquer près de 10 millions de francs en fin d'année.

Les dépenses médicales - matériel, médicaments - et les dépenses en personnel dépassent le cadre limité imposé par la tutelle du gouvernement.

Ce sont des contraintes inadmissibles quand on sait que c'est la vie et la santé des patients qui en dépendent!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière
Hôpital - Angers

ANTI-GRÉVISTE CRASSEUX

La semaine dernière, au terminal ZF, la totalité des agents de nettoyage étaient en grève pour leur prime de panier de jour et pour la revalorisation de la prime de nuit. ADP a alors fait appel à une autre société de nettoyage. Mais elle n'a pas réussi à faire nettoyer l'aérogare, se limitant au secteur sous douane car, de l'autre côté, il y avait les grévistes. Et il faut croire qu'ADP craignait leur colère...

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière - Air France - Roissy

LE PDG DE RENAULT INTERPELLÉ PAR ARLETTE LAGUILLER

Marie-Noëlle Lienemann, députée socialiste et vice-présidente du Parlement européen, a invité Louis Schweitzer, le PDG de Renault tristement célèbre pour ses plans dits sociaux, à une conférence-débat au sein du Parlement. Cela évidemment dans le but de permettre « un fructueux dialogue entre la politique et l'industrie ». Devant un parterre très respectueux d'une soixantaine de personnes, le nouveau propriétaire de Nissan a fait un exposé d'une demi-heure sur sa stratégie industrielle, qu'il résume lui-même en deux mots : une « croissance rentable ». Croissance parce que c'est le seul moyen de n'être pas écrasé et de ne pas disparaître, rentable parce que la rentabilité est le seul gage de la croissance. Et de développer toute sa politique qui est celle des grands groupes capitalistes confrontés les uns aux autres dans le cadre du grand marché capitaliste. Un exposé bien applaudi par une assistance manifestement gagnée de longue date aux vertus du marché et de la concurrence capitalistes.

La brochette de parlementaires présents à la tribune a posé ensuite quelques questions plus

convenues les unes que les autres et toutes bien conformes à l'esprit-maison, c'est-à-dire consensuel et paillasson.

Dans la salle, Arlette Laguiller est intervenue (nous publions cette intervention ci-dessous). Cela a jeté tout de suite un certain froid. Elle a dénoncé cette politique qui se fait sur le dos des travailleurs, par la réduction des emplois, par l'aggravation des conditions de travail. En conclusion, elle a demandé à Schweitzer pourquoi, s'il voulait faire des économies pour abaisser les prix, il ne prenait pas sur les dividendes distribués aux capitalistes plutôt que sur les travailleurs. Ces déclarations inconvenantes et les applaudissements enthousiastes des camarades LO-LCR qui entouraient Arlette Laguiller ont explosé dans cet environnement feutré comme un juron au milieu d'un salon de thé.

L'INTERVENTION D'ARLETTE LAGUILLER

« Vous vous vantez de votre stratégie à la tête de Renault. Mais votre politique est un désastre pour



Louis Schweitzer, le PDG de Renault, apparemment satisfait, en compagnie du PDG de Nissan, à Tokyo.

ces dizaines de milliers de femmes et d'hommes, licenciés au cours de vos plans dits sociaux successifs, de Renault-Billancourt à Nissan, en passant par Renault-Vilvorde. Et même lorsque vous ne licenciez pas, en vous contentant de supprimer des emplois, c'est autant de chômeurs en plus dans une situation de chômage catastrophique.

Pour diminuer les coûts, vous supprimez les emplois des uns, vous imposez aux autres, ceux qui restent, des conditions de travail de plus en plus dures, un rythme de travail de plus en plus insupportable.

Mais si je vois très bien en quoi votre gestion est rentable pour une poignée de gros actionnaires qui se partagent les bénéfices, dites-moi en quoi elle est rentable pour les travailleurs qui ont consacré des années de leur vie, et parfois toute leur vie, à

faire marcher les usines que vous dirigez, et qui se retrouvent jetés à la rue ? Dites-moi aussi en quoi une politique qui aggrave le chômage, est rentable pour la société ? Et puisque vous parlez de la nécessité de faire des économies pour que les automobiles Renault ou Nissan soient com-

pétitives sur le marché international, pourquoi est-ce en jetant à la rue des ouvriers payés 7 000, 8 000 ou 10 000 francs par mois que vous faites des économies – et je pense aux 21 000 suppressions d'emplois chez Nissan – et pas sur les dividendes des actionnaires milliardaires ? »

UNE PERLE SCHWEITZERIENNE

A Arlette Laguiller qui lui demandait pourquoi il ne prenait pas sur les dividendes distribués aux actionnaires pour réduire ses coûts de production, le PDG a répondu que les 900 millions de francs, distribués l'année dernière à ce titre, ne représentaient que le 20^e de son plan d'économies. Il voulait signifier par cela que prendre aux actionnaires n'aurait de toute façon pas été suf-

fisant pour remplir un plan de vingt milliards d'économies, dont la moitié sur les salariés. Il a pu tromper la majorité de l'assistance avec une réponse ayant l'apparence de la rigueur mathématique. Mais l'apparence seulement : il avait simplement « oublié » que c'est chaque année qu'il distribue des dividendes aux actionnaires... tandis que les emplois supprimés le sont définitivement, eux.

Renault – Le Mans

DÉBRAYAGES CONTRE L'ÉCLATEMENT DU SITE

Il y a quelques mois, la direction avait commencé à préparer le terrain pour une éventuelle filialisation du secteur Tracteur qui emploie 550 personnes environ. Elle a décidé de brusquer les choses. Un CCE, devant décider de cette filialisation pour le 1^{er} janvier 2000, se tenait le 21 octobre.

La direction a eu beau préciser que cela n'allait rien changer, que cette filialisation était une filialisation à 100% Renault, etc., tous les travailleurs de l'usine du Mans, et ceux du Tracteur en particulier, sont persuadés d'un mauvais coup. L'année dernière, un autre secteur du site avait été

vendu, le département 83. Il devrait déménager progressivement à plusieurs kilomètres de l'usine à partir des vacances 2000. La direction avait déjà promis que rien ne devrait changer pour les travailleurs au niveau de leur rémunération. Or il a fallu que les ouvriers de ce département se mettent en grève une journée pour pouvoir toucher la prime d'intéressement aux résultats financiers de Renault (voir LO n°1629).

La direction découpe l'usine secteur par secteur. Ce n'est pas pour une meilleure organisation de son groupe en faveur des travailleurs. Le site Renault Le Mans, avec ses 4 300 travailleurs, l'inquiète. Elle essaie de nous diviser. Hier, le département 83, aujourd'hui le Tracteur et demain, la Fonderie, le département 82 ou le département 86, peut-être (ces secteurs sont sur la sellette).

La CGT a appelé le personnel du Tracteur à la grève, le mercredi 13 et le jeudi 14 octobre. Environ 200 ouvriers ont participé aux actions. La CFDT s'est jointe à l'appel. Le 15 octobre, l'ensemble du site (automobile et tracteur) était appelé à débrayer pour un casse-croûte géant aux portes de l'usine.

Un meeting a eu lieu à 14 heures, devant environ 600 personnes (grévistes du matin et équipe du soir) au changement d'équipes.

Les syndicats ont appelé à débrayer et à bloquer les portes de l'usine le mardi 19 octobre, un conseil d'administration devant avoir lieu à Paris, ce jour-là.

Le 19 octobre, les piquets de grève aux différentes portes de l'usine ont regroupé plusieurs centaines de travailleurs. De son côté, la direction avait, elle aussi, organisé les choses. Elle avait donné rendez-vous

à ceux qui ne voulaient pas faire grève en différents lieux. Elle faisait signer un papier aux présents indiquant qu'ils n'étaient pas grévistes et elle avait prévu de forcer les portes avec des cars. Mais si des travailleurs non grévistes ont accepté de signer son papier, en revanche ils ont refusé de monter dans les cars pour rentrer à l'usine.

Du coup, ce sont uniquement les cadres avec les huissiers qui sont venus aux portes. Ils ont été reçus avec des œufs. Difficile de faire des omelettes sans casser des œufs !

La direction a assigné le jour même une quarantaine de travailleurs et de militants syndicaux pour « entrave à la liberté du travail ». Le jugement a eu lieu le lendemain. Le juge a débouté la direction, mais nous avons dû entendre une leçon de morale, nous disant qu'elle ne voulait plus nous revoir

dans « son » tribunal, etc., et nous condamnant aux dépens.

La direction de Renault Le Mans n'a donc pas supporté que nous fermions momentanément les portes de l'usine. Mais que dire quand, à un plus haut niveau, la direction de Renault-Nissan vient d'annoncer, quasiment en même temps, qu'elle comptait supprimer 21 000 postes et fermer cinq usines au Japon ? Beaucoup d'entre nous ont fait le rapprochement. Pour l'instant, nous en sommes là. Jeudi 21 octobre, un nouveau débrayage a eu lieu, où nous étions un peu moins nombreux. Les travailleurs sentent bien qu'il faut réagir, qu'il dépend de nous que ces mauvais coups ne passent pas. Mais ils ressentent aussi que cela ne dépend pas seulement d'un site, mais d'une réaction plus générale.

Correspondant LO



Plateforme en mer d'Elf-Gabon. De quoi fournir des barils de pétrole en guise de pots-de-vin.

Gamma

ELF LA CORRUPTION INSTITUTIONNALISÉE

L'enquête d'un juge suisse révèle, si l'on peut dire, car à dire vrai ce qu'il nous apprend n'est pas une surprise, que la société pétrolière Elf pratiquait la corruption systématiquement. Ce juge a mis à jour le transit, de 1990 à 1997, de plus de 600 millions de francs sur des comptes suisses d'André Tarallo, ancien PDG d'Elf-Gabon et numéro 2 du groupe Elf, retraité mais toujours homme de confiance d'Omar Bongo, président du Gabon, et d'Eduardo Dos Santos, président de l'Angola, parmi d'autres.

Cet « honnête » retraité, interrogé par des journalistes, explique posément que ces centaines de millions servaient à payer des chefs d'Etats africains pour qu'Elf décroche contrats d'exploitation et permis de forage ; que d'ailleurs toutes les compagnies en font autant ; et

que c'était son travail, même si des hypocrites pourraient qualifier cela de corruption.

Elf se paie des amis et achète des politiciens non seulement en Afrique, mais aussi en France, comme l'affaire Roland Dumas - Christine Deviers-Joncour l'a montré. Et ce M. Tarallo est en bonne compagnie avec ses anciens chefs et collègues, Sirven, Le Floch-Prigent ou Albin Chalandon. Certains sont mis en examen, d'autres pas. Les uns sont de droite, d'autres ont été nommés par des ministres se disant de gauche. Ils ont oeuvré pour une compagnie pétrolière où l'Etat détenait la décision, et qui ensuite a été privatisée. Mais la politique d'Elf a été d'une remarquable continuité dans la corruption.

La politique de l'Etat français n'a pas davantage varié. C'est De Gaulle qui en 1964

envoyait les parachutistes français réinstaller Léon M'Ba à la présidence du Gabon, Mitterrand qui les envoyait à Libreville en 1990 sauver la mise à Omar Bongo. Et c'est sous la présidence de Chirac qu'en 1997 Elf a fait remettre au pouvoir à Brazzaville Sassou Nguesso par l'armée angolaise, à la suite d'une guerre civile suscitée par Elf même.

Et cette politique de corruption et d'interventions est indissociable de toute la politique d'Elf, de ses tentatives d'OPA, de rachats divers, de ses plans de suppressions d'emplois et de ses milliards de profits. Concentration, pénétration des milieux politiques et gouvernementaux, corruption à tous les niveaux, dictatures dans les pays du Tiers Monde mis en coupe réglée, interventions militaires, guerres civiles ; Elf, c'est l'impérialisme dans ses oeuvres.

V. G.

Vivendi

UN PROFITEUR MONDIAL BIEN DE CHEZ NOUS

En Allemagne, un tribunal a stoppé, au moins provisoirement, la privatisation de la régie des eaux berlinoise. En association avec deux groupes capitalistes allemands, RWE et Allianz, Vivendi (ex-fameuse Générale des Eaux) veut faire main basse sur la moitié du capital de l'entreprise de distribution d'eau et d'assainissement qui dessert 3,7 millions d'habitants de Berlin et de ses environs. L'entreprise convoitée, qui compte 6000 salariés et dont le capital appartient pour l'instant au Sénat de Berlin, est largement bénéficiaire. La proie est donc intéressante et l'opération particulièrement alléchante puisqu'il s'agit de « la plus importante privatisation d'un service d'eau réalisée en Europe », selon les termes de la direction de Vivendi.

Le Sénat berlinois, où règne la cohabitation entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates, a donné le feu vert à cette privatisation. Les deux partis se sont mis d'accord pour vendre 49,9% des parts de la régie des eaux - transformée au préalable en société - à un repreneur privé. Tout est donc ficelé au point de considérer le produit de la privatisation comme une ressource sûre pour le budget de Berlin de l'année prochaine. Par la suite, il est prévu un partage des bénéfices entre le Sénat berlinois et les nouveaux gestionnaires, le tout provenant des futurs « gains de productivité ». Air connu qui annonce généralement des suppressions d'emplois et des dégradations des conditions de travail.

Cependant, à la demande des Verts et du PDS (successeur du Parti Communiste au pouvoir dans l'ex-Allemagne de l'Est), le tribunal a demandé que la copie soit revue. Il a contesté le calcul du prix de l'eau (une augmentation de 30% était autorisée à partir de 2003) et n'a pas admis non plus le mode de rémunération prévue pour les nouveaux actionnaires qui, selon les Verts, leur garantissait un bénéfice de 15%.

Cela n'étonnera pas les habitants de nombreuses communes françaises qui ont déjà pu connaître les conséquences sur leurs factures d'eau de la gestion de Vivendi ou de ses homologues, la Lyonnaise des Eaux ou encore la SAUR, filiale du groupe Bouygues, qui se partage la pompe à fric.

Si la population contrôlait les comptes de ces quelques entreprises, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires, afin de prendre les mesures de réquisition nécessaires, beaucoup de choses deviendraient limpides. Il serait possible immédiatement de baisser les factures d'eau et d'embaucher les travailleurs nécessaires au bon fonctionnement, pour le présent et l'avenir du service public, sans engraisser Vivendi et compagnie. Et il n'y a pas à chercher bien loin un groupe capitaliste pour lequel le profit coule à flot dans le monde entier mais qui a pignon sur rue dans le huitième arrondissement de Paris.

Jean SANDAY

Faculté Lyon II DES CRÉATIONS DE POSTES NÉCESSAIRES

Depuis bientôt quinze jours, plusieurs centaines d'étudiants de l'université Lyon II se mobilisent pour réclamer plus de moyens. Car le campus de Bron, où se trouve l'université, rassemble 15000 étudiants alors qu'il a été conçu pour en accueillir 9000.

Les cours sont donc surchargés, certains ont maintenant lieu le samedi et beaucoup d'étudiants n'ont pas pu être inscrits dans la filière de leur choix.

Le ras-le-bol des étudiants est rejoint par celui du personnel non enseignant, les IATOSS (admi-

nistratif, technique, entretien...). Ceux-ci ont obtenu du président de l'université que la journée du 21 octobre soit consacrée à des assemblées générales pour discuter avec les étudiants et les enseignants des problèmes auxquels tous sont confrontés. Durant cette journée, ils ont dénoncé le manque de moyens accordés aux universités par l'Etat. L'an dernier, Lyon II n'a obtenu que cinq postes supplémentaires et risque de n'en avoir que deux cette année. Or selon le personnel IATOSS, c'est au moins 197 postes qu'il faudrait créer à Lyon II pour fonctionner normalement... On est loin du compte!

Le manque d'effectif se traduit par une surcharge de travail dans tous les services. Par

exemple, certaines secrétaires doivent gérer chacune jusqu'à 1000 étudiants ; c'est ainsi également qu'il n'y a qu'un seul peintre en CES, donc à mi-temps, pour s'occuper de tout le campus de Bron.

L'université a encore ouvert plusieurs nouvelles filières sans débloquent davantage de moyens. Les heures supplémentaires se multiplient, les personnes en congé maladie et en congé maternité sont rarement remplacées et les temps partiels sont fréquents.

Pour couronner le tout, une grande partie du personnel n'a qu'un emploi précaire (CES, CEC, vacations), parfois depuis des années. Ainsi le service entretien ne compte que huit titulaires pour 80 personnes ; à la biblio-

thèque universitaire, deux femmes de ménage travaillent depuis plus de 25 ans sous contrat et attendent toujours leur titularisation ; une secrétaire a parlé de sa feuille de paye qui ne dépasse pas 6300 francs net au bout de 19 ans d'ancienneté. Et c'est loin d'être le salaire le plus bas.

Face à cette situation insupportable, les IATOSS revendiquent la titularisation de tous les emplois précaires, la création de postes en nombre suffisant. Ils refusent que le travail du samedi soit généralisé s'ils ne sont pas plus nombreux.

Si la direction de l'université et le gouvernement persistent à faire la sourde oreille, beaucoup parlent de se mettre vraiment en colère.

Martinique et Guadeloupe

L'AGITATION CONTINUE

L'annonce de la venue de Jospin aux Antilles, les 27-28 octobre en Martinique, les 29-30 en Guadeloupe, a relancé l'agitation sociale.

Le patronat local entend profiter de ce voyage pour obtenir de nouvelles aides du gouvernement, notamment dans le secteur de la banane. Prétextant la chute des cours et la concurrence sur le marché européen, les producteurs de ce secteur réclament une subvention de 250 millions de francs pour la Martinique et 100 millions pour la Guadeloupe. Comme pour toutes les autres subventions, celles-ci profiteront d'abord aux gros producteurs, qui ont

également la haute main sur les circuits de distribution ainsi que les activités d'import-export, mais Jospin a tenu à dire qu'il ne viendrait pas les mains vides.

Quant aux conflits sociaux, ils sont loin d'être résolus. En Martinique, le 26 octobre, les chauffeurs de taxi, de cars et les camionneurs membres du syndicat CDMT ont bloqué tous les axes routiers et les accès de Fort-de-France en signe de solidarité avec les salariés de Toyota, en grève depuis le 25 avril.

En fait, cela fait plus de deux semaines maintenant que les grèves, les manifestations et les barrages se succèdent. A l'origine, il y a le conflit qui oppose les salariés de Toyota à leur patron. Celui-ci a démarré lorsque les salariés ont réclamé la redistribution d'une partie des bénéfices réalisés dans l'entreprise (5,4 millions de francs sur un an et 9 millions sur deux ans) sous forme d'augmentation de salaire. Face au refus du patron, la grève fut décidée, ce qui provoqua une violente réaction patronale : dépôt de plainte contre les grévistes postés aux abords de l'entreprise, intervention de nervis accompagnés de chiens d'attaque... Pour finir, le patron a décidé de licencier 16 grévistes.

Ces manœuvres d'intimidation et cette violence patronale ont provoqué une montée d'indignation dans beaucoup d'entreprises et dans les syndicats de l'île. Ces derniers ont riposté en appelant à des journées de grève générale et à des manifestations avec blocage des accès aux zones industrielles et commerciales ainsi qu'au port de Fort-de-France et à l'aéroport du Lamentin.

Il faut dire que l'attitude du patron de Toyota n'est pas un cas isolé. Les attaques patronales sont systématiques et quotidiennes contre les travailleurs et leurs syndicats. On l'a vu récemment lors des conflits qui ont touché les magasins Roger Albert, la SETUFF (compagnie des transports urbains), Délifrance ou la

mairie du Carbet. Chaque fois que les travailleurs essaient de faire entendre leurs droits et leurs revendications, le patronat ainsi qu'une bonne partie de la classe politique locale se solidarisent pour dénoncer les « minorités extrémistes » qui « menacent l'économie de la Martinique ». Les patrons voudraient pouvoir piétiner la législation du travail et les droits syndicaux, avoir recours à toutes sortes de violences contre les salariés, mais il ne faudrait pas que ceux-ci se défendent.

En tout cas, face à ces patrons de combat, les travailleurs des Antilles montrent qu'ils sont déterminés et qu'ils n'ont pas fini de manifester.

Roger MEYNIER

Tunisie

Derrière les élections faussées

UN VRAI RÉGIME POLICIER

Le président tunisien Ben Ali a donc été réélu dimanche dernier par plus de 99 % des voix. C'est peu dire qu'il s'agit d'un score sans surprise. En 1989 il en avait eu 99,27 %, et 99,91 % en 1994.

Cette fois-ci, il avait bien deux adversaires, mais ceux-ci avaient quasiment été choisis par lui. Ils n'envisageaient nullement de le gêner. « La situation serait inquiétante si nous n'étions confiants dans le président Ben Ali », déclarait l'un, Abderrahmane Tlili. Quant à l'autre, Mohammed Belhadj Amor, il affirmait se présenter uniquement « pour déverrouiller le système ». Tous deux ne cherchaient aucunement à cacher qu'ils n'étaient là que pour faire de la figuration. Quant aux élections législatives

qui se déroulaient le même jour, la fraude y a atteint un tel niveau que le gouvernement préfère fixer à l'avance un nombre minimum de sièges réservés à l'opposition légale, de crainte que les membres du parti gouvernemental, le RCD, ne laissent même pas à celle-ci, dans la fièvre des dépouillements à huis-clos, les quelques miettes censées servir de caution au régime. Ben Ali a donc décidé que pour cette fois elle aurait 32 députés.

En Tunisie, les véritables opposants sont depuis bien longtemps réduits au silence par un régime policier et tatillon. C'était déjà le cas sous Bourguiba, dont l'actuel président dirigea longtemps la police. C'est lui qui en janvier 1978 fit tirer sur les militants du syndicat UGTT, tuant une centaine d'entre eux. C'est lui aussi qui en 1984 dirigea la répression contre les émeutes populaires qui obligèrent

Bourguiba à reculer sur l'augmentation du prix du pain.

En novembre 1987, Ben Ali, devenu ministre de l'Intérieur, débarqua Bourguiba. Il libéra les prisonniers politiques et, pendant quelque temps, parla de multipartisme, ce qui lui valu le ralliement d'une partie de la gauche, dont plusieurs personnalités devinrent ses ministres et lui servirent de caution. A l'époque, la presse française parlait de la « révolution de jasmin » avec les mêmes accents laudateurs qu'elle a aujourd'hui pour le Maroc de Mohammed VI. Mais rapidement la réalité se révéla beaucoup moins reluisante. La lutte contre les intégristes, menée brutalement surtout à partir de 1991, servit de prétexte au renforcement de l'appareil policier, qui intervint, du coup, y compris contre les militants de gauche et d'extrême gauche. Aujourd'hui, ceux qui n'ont pas choisi de se taire sont en



Des supporters de Ben Ali

butte à de sordides campagnes de calomnie, aux pressions visant leurs familles et leur entourage, quand ils ne sont pas en exil ou dans des prisons où se pratique la torture. La presse, si elle veut paraître, doit chanter les louanges du régime, et le syndicat UGTT est depuis longtemps mené par un proche du président.

Voilà ce qui se cache derrière ce « miracle tunisien » dont parlait Chirac en 1992. Et si le niveau de vie est peut-être plus élevé à Tunis qu'à Rabat ou à Alger, surtout à vrai dire pour toute une petite bour-

geoisie, le chômage y est quand même massif. La réussite de l'économie tunisienne en est d'abord une pour les clans de la famille présidentielle, qui mettent le pays en coupe réglée. Elle profite aussi largement aux entreprises européennes, dans le domaine de la confection par exemple, et aux banques pour lesquelles ce pays est un « bon risque ».

Autant de réalités que des élections aussi manifestement truquées ne parviendront certainement pas à dissimuler.

Daniel MESCLA